

Rapport d'activité 2016

Accompagner le changement

Le monde évolue en permanence, mais les bouleversements qu'il annonce et les profondes mutations qu'il impose aux peuples et aux sociétés ne se traduisent pas dans les faits par un recul de la pauvreté ou une réduction des inégalités.

Bien au contraire, la précarité du travail fragilise toujours plus la sécurité matérielle des personnes et des ménages : elle met également à mal l'équilibre affectif des familles et accentue à leur égard le risque croissant d'un isolement social, en les entraînant progressivement dans une spirale de la pauvreté et de l'exclusion.

A ces situations de détresse viennent aujourd'hui se juxtaposer des phénomènes migratoires plus récents liés à l'afflux grandissant de réfugiés en provenance de pays en conflit ou soumis à l'oppression de leurs dirigeants. Accueillir et prendre en charge ces nouveaux arrivants, réunir les conditions indispensables à une première amélioration de leur sort implique dès à présent un engagement fort de la part des pouvoirs publics et nécessite une mobilisation à tous les niveaux des acteurs de la vie citoyenne.

Aléos, après s'être considérablement transformée, dispose aujourd'hui d'équipements et de structures qui l'autorisent à prendre sa part dans l'élaboration de réponses destinées à préserver l'accès aux droits fondamentaux des publics les plus démunis.

Initier une véritable progression vers le logement autonome, proposer des alternatives d'accompagnement et de soutien à la personne, garantir une continuité des soins après hospitalisation, valoriser des projets de réinsertion professionnelle.... telles sont les missions de nos services qui s'inscrivent plus clairement que jamais dans un ensemble de valeurs morales ayant pour finalité première le respect et la promotion de l'individu au sein d'une société plus ouverte et fraternelle.

Réunir et faire grandir ces valeurs autour d'une véritable éthique particulière à notre association constitue une opportunité sans précédent de fédérer les engagements de chacun de nos salariés au quotidien. C'est un projet sur lequel se penche aujourd'hui Aléos, afin d'asseoir et de faire connaître la responsabilité de ses services au regard de causes sociétales que nous serons immanquablement amenés à devoir défendre à court terme.

Gérard UNFER
Président



Sommaire

 Secteur Résidences	Page 1
 Maîtrise d'Ouvrage associative	Page 7
 Secteur Santé	Page 15
○ LHSS	Page 16
○ ACT	Page 22
○ Plateforme Santé	Page 27
 Secteur Intervention Sociale	Page 33
 Secteur Initiatives/Emploi	Page 55



SECTEUR RESIDENCES

Foyers et Résidences Sociales

Profil de l'exercice et évolution des publics

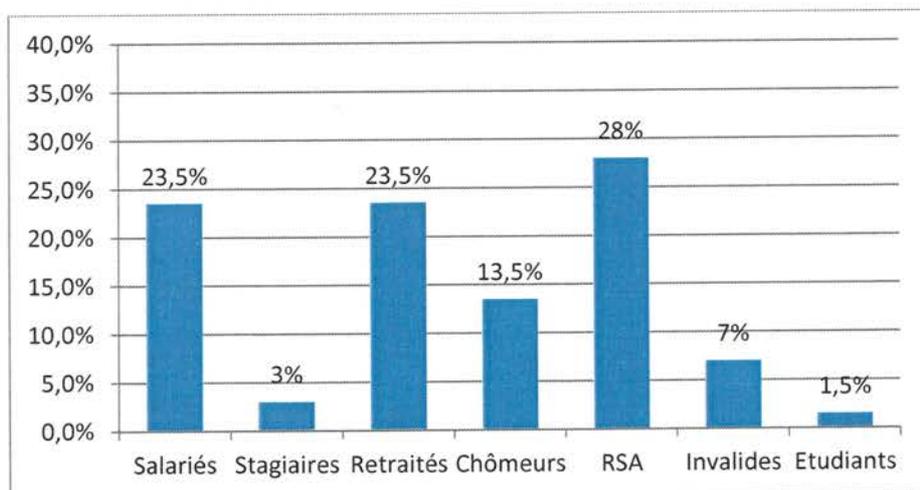
Dans un contexte économique toujours incertain, l'exercice 2016 a néanmoins vu poindre des signes de résistance, voire d'amélioration bienvenue en termes d'occupation des sites et d'évolution des publics.

En effet, malgré un fort volant de chômage installé de manière durable dans les deux départements d'Alsace, l'accroissement sensible de l'activité dans plusieurs secteurs-clés de l'économie régionale a quelque peu modifié l'environnement sociologique de nos résidences. Les travailleurs et stagiaires, qui peinaient à représenter le quart des locations ces dernières années, ont réussi en 2016 à atteindre 26,5 % du total des nuitées facturées alors qu'auparavant, ceux-ci parvenaient difficilement à atteindre le quart des locations annuelles.

Le principal motif d'explication tient au sursaut de la conjoncture observé dans les secteurs géographiques des Trois Frontières (Saint-Louis, Huningue,...), mais également de Chalampé (industries chimiques), Ottmarsheim (activités portuaires et de fret) et Fessenheim (Centrale EDF), ce qui a eu pour conséquence de saturer temporairement les capacités d'accueil de nos résidences établies à proximité (La Régio, Le Rhône, Les Iris).

Par manque de disponibilités, un phénomène de glissement de la demande s'est produit principalement au bénéfice de l'unité de Cernay (Le Vieil Armand) et des autres sites de la région mulhousienne (L'Ecluse, La Rochelle, Les Romains,...). Cette forte pression, même si elle n'apparaît que de façon cyclique, laisse penser qu'il existe encore un potentiel de développement en faveur de nouvelles résidences Aléos, dès lors que celles-ci ont la possibilité d'être positionnées au milieu de zones économiques fortes.

SITUATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES (en termes de nuitées)



Années précédentes :

	Salariés	Stagiaires	Retraités	Chômeurs	RSA	Invalides	Etudiants
2015	20	4,5	26	12	28	8	1,5
2014	19,5	5	25	15	25,5	8	2
2013	23	4	27	12,5	23,5	8	2

Cette tendance au maintien d'un public actif dans nos structures devra toutefois coexister avec l'autre grand trait d'évolution de nos populations, à savoir la progression lente mais régulière des usagers les plus âgés.

Globalement, l'effectif des résidents âgés de plus de 65 ans s'établit depuis plusieurs exercices autour de 300 personnes à l'année. Depuis peu, il franchit périodiquement ce seuil et s'apprête encore à progresser avec l'avancée prévisible des tranches d'âge tout juste antérieures. Les résidents Aléos âgés de 60 ans et plus ont ainsi constitué à fin 2016 un groupe de 518 personnes, soit plus du tiers des résidents présents. Ceux-ci occupent, en l'occurrence pour moitié et à hauteur des deux tiers, les résidences des Cigognes et de l'Ecluse situées au sein de l'agglomération mulhousienne. De la même façon, ce sont 13 usagers de 60 ans et plus (sur les 45 premiers occupants) qui, à Riedisheim ont d'emblée pris possession de l'un des 60 nouveaux studios mis en service en fin d'année 2016 au cœur de la résidence sociale A. Schweitzer, tout juste rénovée.

Ces publics vieillissants d'origine nationale se substituent dorénavant progressivement à la population des anciens travailleurs migrants, celle-ci poursuivant son déclin en raison d'un renouvellement moindre des titres de séjour et d'un retour définitif au pays qui s'accroît pour ses représentants les plus âgés.

Une exposition dénommée « De l'immigré au Chibanis » dotée de nombreux tableaux photographiques et auprès de laquelle Aléos s'est fortement investie, leur rendra d'ailleurs hommage à l'ancien Hôtel de Ville de Mulhouse, dès le 11 février 2017.

L'analyse des autres catégories socioprofessionnelles, hors publics actifs, étudiants et retraités, vient pour sa part confirmer la prégnance toujours forte des bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH), qui peinent à progresser sur la voie d'un logement autonome en parc privé ou social. Les usagers chômeurs représentent également, en ce qui les concerne, une part intangible de 12 % des publics transitant par nos structures.

Parmi les autres faits marquants de l'exercice 2016, indépendamment des 60 studios supplémentaires qu'apporte la réouverture de la résidence A. Schweitzer, il importe de souligner l'engagement de l'Association en faveur de migrants dans le cadre des plans national et européen. Celui-ci s'est matérialisé ces derniers mois par la création d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de 40 places réparties dans un premier temps à Mulhouse et Ottmarsheim, puis regroupées au sein d'une résidence louée temporairement auprès de la SNCF à Mulhouse.

Une visite du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies s'y est d'ailleurs déroulée en fin d'année 2016. A cette occasion, les représentants officiels ont notamment pu s'entretenir avec les responsables de nos résidences et le Directeur du Service d'Intervention Sociale d'Aléos au sujet des conditions d'accueil et d'hébergement des migrants réfugiés.

BILAN DES ADMISSIONS SIAO AU 31 DECEMBRE 2016

Nombre de personnes proposées par le SIAO				Total :	51
	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Nombre total de propositions SIAO	57	91	47	51	62
<i>En attente (à défaut de place)</i>	2	2		7	3
Refus	23	23	10	4	18
Logements attribués dans le parc Aléos	32	66	37	40	41
Motifs de refus					
	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Total	23	23	26	4	20
<i>Problèmes de comportement</i>				2	1
<i>Ne correspond pas à l'objet social de la résidence</i>	2	7	2	1	3
<i>Refus de résidence sociale par la personne</i>	21	16	1	1	12
<i>Refus d'éloignement de Mulhouse par la personne</i>			23		5
Motifs de sortie des logements (personnes accueillies en 2016)					
Total	11				
<i>Exclusion</i>	4				
<i>Parc privé</i>	2				
<i>Retour famille</i>	5				
Situation des personnes logées en 2016					
	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	plus 56 ans	
<i>Tranches d'âge</i>					
<i>Hommes (34)</i>	12	18	3	1	
<i>Femmes (6)</i>	1	5			
Situations financières					
<i>Bénéficiaires du RSA</i>	19				
<i>Bénéficiaires Assedic</i>	9				
<i>Retraités</i>	1				
<i>Intérimaires</i>	1				
<i>AHH</i>	0				
<i>Garantie Jeunes</i>	10				
Situations à l'entrée					
<i>Fin d'hébergement par un tiers</i>	9				
<i>Expulsion locative</i>	4				
<i>Rupture familiale</i>	9				
<i>Rupture conjugale</i>	7				
<i>Demandeurs d'Asile</i>					
<i>SDF</i>	11				

Depuis l'ouverture à fin 2012 du SIAO au sein d'Aléos, nous avons pu accueillir par le biais de ce dispositif 207 personnes. La croissance du parc de résidences sociales entre 2012 et 2014 a facilité la priorisation des publics en provenance du SIAO. Depuis début 2015, la saturation du parc, notamment sur Mulhouse et Saint-Louis, rend l'accès en résidence sociale plus difficile.

Nous observons toujours le problème de l'éloignement des centres urbains, qui provoque des refus d'admission de la part des usagers. Il convient de noter qu'en 2016, Aléos a ouvert 2 Centres d'Accueil et d'Orientation sur ses sites afin de prendre en charge des réfugiés en provenance de Calais et Paris (62 migrants). Malgré ces facteurs de tension, S.UR.SO reste un partenaire prioritaire pour l'accès au parc Aléos.

En 2016, nous avons ainsi pu recevoir 40 personnes, majoritairement des hommes âgés 18 à 45 ans. Parmi eux, 19 sont bénéficiaires du RSA et 9 perçoivent les Assedics. Les autres touchent l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) ou la « Garantie Jeunes ». Concernant les personnes relogées, 11 étaient sans domicile fixe, 9 étaient hébergées par un tiers, 9 se trouvaient en rupture familiale et 7 en rupture conjugale. Pour la majorité des personnes, un suivi social de proximité a été instauré avec l'assistante sociale de la résidence d'accueil, au bénéfice de 31 usagers sur 40.

Enfin, 10 % des admissions via le SIAO ont abouti à une exclusion de la structure au cours de l'exercice ; 17,5 % sont des personnes reparties pour d'autres motifs (2 relogées dans le parc privé, 5 ré-hébergées chez des tiers).

Alors que la quasi-totalité des établissements-foyers initialement gérés par l'Association a aujourd'hui disparu, après réhabilitation en profondeur ou reconstruction sous statut résidence sociale, il reste un dernier site à traiter en région frontalière sur le ban de la Ville de Saint-Louis.

Cette échéance se rapproche à présent avec la finalisation à l'échéance fin 2017 / début 2018 du projet visant à transformer le foyer d'accueil La Régio en une résidence adaptée aux exigences et standards de notre époque. Afin de contribuer pleinement au remodelage urbain qu'ambitionne de réaliser la municipalité dans ce secteur-clé du quartier-gare, Aléos a poussé à l'élaboration d'un projet architectural conjuguant audace et fonctionnalité.

Celui-ci aura vocation à s'ancrer de façon durable dans son environnement urbanistique, notamment par un choix de façades placées sous le sceau de la modernité.

Sur un registre différent, l'Association entend renforcer encore les moyens qu'elle alloue au développement de son activité de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion. Cette décision se justifie par une double nécessité qui progressivement s'est imposée aux yeux des opérateurs immobiliers sociaux :

- l'obligation d'être en capacité de répondre à des besoins émergents ou insuffisamment couverts en termes d'hébergement et de logement adapté,
- le fait de devoir contribuer de façon efficace à la diffusion d'une offre de logements à loyers accessibles en direction de communes et territoires concernés par un public à faible niveau de ressources.

S'il est pleinement assumé, ce choix devrait permettre de valoriser la mise en œuvre de parcours résidentiels d'insertion souhaitée de longue date par l'Association dans le cadre d'un habitat de droit commun ouvert au plus grand nombre.

Benoît BARRE
Bernard HUBINET
Hugues JOLY
Christian JONCZYK
Régine LESCAUT
André PFLIEGER
Patrick SCHUBERT
Gestionnaires de Résidences sociales

Ali KHIDER
Correspondant SLAO

Stéphane SCHNEIDER
Dirigeant du Secteur Résidences

Jean-Luc OREFICE
Responsable Développement



Maîtrise d'ouvrage associative

En 2016, Aléos a poursuivi son activité de Maître d'Ouvrage d'Insertion en initiant, principalement à Mulhouse, des opérations de résorption de l'habitat indigne au sein de plusieurs quartiers actuellement en mutation (Fonderie, Gare, ...).

Parallèlement, de nouveaux projets se sont faits jour afin de développer plus avant et sur de nouveaux territoires le parc de logements diffus de l'Association.

Par ailleurs, des études de faisabilité ont été engagées en vue de créer, à moyen terme, des résidences sociales d'un nouveau type, susceptibles d'accueillir une pluralité de publics, notamment de jeunes apprentis inscrits dans des cycles réguliers de formation.

Parc immobilier Aléos en secteur diffus

PARC IMMOBILIER ALEOS EN SECTEUR DIFFUS AU 31/12/2016											
IMMEUBLES EN PLEINE PROPRIETE											
	Nb logts	Date acquis.	Mise en serv.			F1	F2	F3	F4	F5	LOYERS
1 bis, rue de l'Arc - 68200 MULHOUSE	3	1991	1993				2			1	PLAI
3, avenue Kennedy - 68100 MULHOUSE	2	2002	2004					1	1		PLAI
5, avenue Kennedy - 68100 MULHOUSE	14	2002	2004			1	7		5	1	PLAI
7, av. Charles de Gaulle - 68360 SOULTZ	4	2009	2010/16				1	1	2		Très social
77, rue Koechlin - 68200 MULHOUSE	2	2010	2010			2					Libre
27 bis, rue du Cerf - 68200 MULHOUSE	4	2010	2011			1		3			Social
129, av. de Colmar - 68200 MULHOUSE	3	2012	2014				3				Social
5, rue Georges Risler - 68700 CERNAY	4	2012	2015				2		2		Très social
25, rue de Kingersheim - 68200 MULHOUSE	1	2015	2016					1			Très social
S/Total	37					4	15	6	10	2	
IMMEUBLES EN BAIL A REHABILITATION											
	Nb logts	Date début	Date fin	Durée	Mise en serv.	F1	F2	F3	F4	F5	
7, r. du Pommier - 68200 MULHOUSE	2	01/07/2014	30/06/2029	15 ans ren.	1999		1			1	Très social
13, imp. des Bœufs - 68100 MULHOUSE	2	01/07/2000	31/12/2018	15 + 3 ans	2000				2		Très social
10, imp. des Bœufs - 68100 MULHOUSE	2	01/01/2003	31/12/2018	15 ans	2003		1		1		Très social
7, r. des Franciscains - 68100 MULHOUSE	3	01/01/2004	31/12/2018	15 ans	2004		2			1	Très social
25, rue des Vignes - 68200 MULHOUSE	2	15/05/2007	31/01/2022	15 ans ren.	1994		2				Très social
11, rue des Juifs - 68200 MULHOUSE	3	01/07/2010	30/06/2022	12 ans ren.	1994		1	1	1		Très social
6, r. du Moulin - 68480 WOLSCHWILLER	1	01/06/2008	31/12/2024	15,5 ans	2008				1		Très social
15, rue Principale - 68130 FRANKEN	3	01/06/2008	31/05/2026	18 ans	2008		2		1		Très social
18, rue des Alpes - 68200 MULHOUSE	3	01/02/2012	31/01/2027	15 ans ren.	1996		2			1	Très social
14, r. de la Couronne - 68730 BLOTZHEIM	1	04/02/2015	13/05/2030	15 ans	2015				1		Très social
S/Total	22						11	1	7	3	
IMMEUBLE EN BAIL PST											
63, rue de Rouffach - 68200 MULHOUSE	1				1999				1		PST
						F1	F2	F3	F4	F5	
TOTAL LOGEMENTS DIFFUS	60					4	26	7	18	5	

Nombre de logements occupés au 31 décembre 2016 : 55
 Nombre de logements en travaux : 2
 Nombre de logements en cours d'attribution : 3

147 personnes (71 adultes et 76 enfants) bénéficient actuellement d'un logement réhabilité mis à leur disposition par notre Association.

Elles représentent **55 ménages** composés de :

- **16 couples (et 37 enfants)**
- **20 femmes seules (et 27 enfants)**
- **19 hommes seuls (et 12 enfants)**

- **62 %** Ressources de substitution (Assédict, RSA, API, AAH)
- **36 %** Emploi précaire (**20 % en CDI, 13 % en CDD, 3 % en intérim**)
- **2 %** Retraités

D'origine étrangère pour 42 % d'entre eux.

Leur provenance

	Ménages	
Du parc privé	20	36 %
Du parc public	9	16 %
De l'hébergement par un tiers	7	13 %
De l'hébergement d'urgence, institutionnel ou en foyer	9	16 %
D'un relogement du parc Aléos	3	6 %
Maintenues dans le logement	3	6 %
Ancien propriétaire	4	7 %

Les motifs de demande de logement

- Nécessité de quitter un précédent logement
- Sortir du mode de fonctionnement collectif en foyer/résidence sociale
- Pas de garant à proposer aux propriétaires privés
- Dettes antérieures
- Echec en logement (expulsion en cours)

- Souhait d'un logement plus décent, de meilleure qualité
- Montant élevé des loyers antérieurs.

Mouvements des locataires en 2016

7 entrées

- 1 couple avec enfants (5 personnes)
- 3 femmes avec enfants (10 personnes)
- 2 hommes seuls
- 1 homme seul avec enfants (4 personnes)

Origine de la demande

- CMS Conseil Général (1)
- Secteur Intervention Sociale Aléos (2)
- Agence Actilog (2)
- Commune de Soultz (1)
- Propriétaire (1)

Logement ou hébergement antérieur

Hébergement en foyer	2
Hébergement d'urgence	1
Parc privé	1
Parc public	1
Propriétaire	2

Motif principal de la demande

Sans logement	2
Raison économique	1
Raison familiale (naissance, rupture...)	2
Expulsion	1
Ancien propriétaire	1

7 ménages ont quitté leur logement durant l'année 2016.

Maîtrise d'ouvrage associative

Projet de création de 15 logements dans l'ancienne Gendarmerie de Cernay

Au sortir de la mise en service, en février 2015, de l'opération de rénovation de l'ancien Tribunal Cantonal de Cernay transformé en appartements et locaux tertiaires, Aléos et la Municipalité ont souhaité s'engager dans un nouveau projet partenarial visant à mobiliser un potentiel bâti au profit d'habitants de la région et de ménages à faible niveau de ressources.

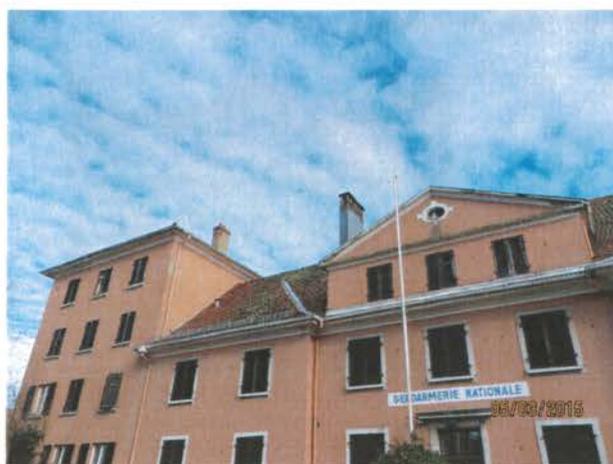
Une nouvelle opportunité est ainsi entrevue dès la fin de l'année 2014 après que le bâtiment de l'ancienne Gendarmerie de Cernay soit acquis par Aléos auprès du Conseil Général du Haut-Rhin.

Le projet envisagé portant sur la réhabilitation complète d'un corps central flanqué de deux ailes annexes, il propose de réaménager une surface de plancher totale de plus de 900 m². Un traitement thermique intégral du bâtiment (isolation par l'extérieur) sera néanmoins indispensable avant de parvenir à la création de 15 nouveaux logements de type PLAI, en l'occurrence 13 appartements T3 à rénover et 2 logements supplémentaires à structurer.

Le coût prévisionnel des travaux et de l'ensemble des honoraires de maîtrise d'œuvre atteindra de la sorte plus d'un million d'euros TTC. Dans un tel cas de figure, l'aide de l'ANAH s'élèvera à plus de 600 000 €.

Compte tenu des enjeux financiers que cette opération engendre et afin de valider les conditions auxquelles le Conseil Départemental, en sa qualité de délégataire des aides à la pierre, devra souscrire, l'Association a été amenée à établir une convention spécifique dite d'Opération Importante de Réhabilitation (OIR) et à garantir la subvention prévisionnelle de l'ANAH – y compris l'Aide à la Solidarité Ecologique – par une prise d'hypothèque sur le bien immobilier.

Le déroulement des travaux, qui n'ont pas encore débuté, est attendu pour fin 2018 ; la livraison de l'ensemble des appartements viendra alors une nouvelle fois conforter l'objectif de développement dans ce secteur d'une offre locative abordable proche des services et transports en commun, paramètres essentiels d'une intégration réussie des futurs bénéficiaires.



Chantier de réalisation d'une résidence sociale de 16 logements à Mulhouse

La transformation de cet immeuble vétuste destiné à accueillir une future pension de famille de 16 places, dont l'animation et la gestion seront confiées à l'Association ALSA (Association pour le Logement des Sans-Abri) s'est poursuivie en 2016.

Le traitement des façades et de la toiture étant pratiquement achevé, l'identité visuelle de ce nouvel ensemble fait dorénavant figure de marqueur du renouvellement urbain dans ce quartier de cœur de ville.

En outre, à l'issue du chantier prévue pour mi-2017, la Ville de Mulhouse prévoit d'aménager en pied d'immeuble une trouée verte appelée à ouvrir l'accès piétonnier vers d'autres secteurs limitrophes.

Au plan financier, ce programme est porté par un financement PLAI et bénéficiera de soutiens émanant de M2A et de la Fondation Abbé Pierre.



Achèvement de la rénovation d'une habitation jumelée et autres chantiers en cours à Mulhouse

Rétrocédée par la municipalité, cette petite maison en bande a été convertie en un agréable logement de type F3 à loyer très social. Isolée du sous-sol au grenier, elle offre désormais une surface disponible de 63 m² habitable sur deux niveaux. Sa mise en location est intervenue le 1^{er} octobre 2016 après un engagement de travaux d'environ 70 000 €.



Parmi les autres chantiers actuellement en cours, il faut citer la restauration d'un immeuble vétuste du quartier Fonderie, prévoyant de mettre sur le marché 4 futurs logements de 2 pièces à loyer très social. En dépit de contraintes techniques liées à une fragilité du soutènement à l'arrière du bâtiment, la livraison de l'ensemble des lots devrait intervenir au cours du 3^{ème} trimestre 2017.



Un délai identique s'applique aux travaux menés à proximité du canal-gare, où une maison patrimoniale doit abriter 3 grands appartements de 5 pièces à loyer abordable (LCTS). En effet, la présence d'amiante s'étant révélée plus importante que prévue, une action complémentaire a dû être mise sur pied afin d'assainir complètement le site et ses différents niveaux.

Mise en service de la résidence A. Schweitzer réhabilitée à Riedisheim et étude pour deux nouvelles pensions de famille

Débutée en juillet 2015, la transformation du site s'est achevée au mois de décembre dernier par la livraison d'une nouvelle entité de 60 studios à statut de résidence sociale.

Les critères visant à recueillir la certification BBC Rénovation ayant été respectés, la labellisation correspondante a pu être obtenue.

Pour répondre aux préoccupations d'un public avançant en âge, l'immeuble dispose à présent d'un ascenseur desservant les trois niveaux d'étage et autorisant de fait l'accessibilité Handicapés à l'ensemble de la structure.

D'un point de financier, l'ensemble des travaux hors honoraires a globalement pu être contenu dans l'enveloppe de 2 700 000 € TTC initialement dévolue.

A l'issue de la livraison du chantier de la résidence A. Schweitzer, Aléos a été approchée par la municipalité de Riedisheim, dans le but de réaliser une étude de faisabilité en prévision d'une nouvelle entité de 25 studios. Celle-ci serait à édifier sur une parcelle initialement concédée par l'Etat à la commune dans le cadre d'une cession de terrains voulue par la loi ALUR.

Cette future opération se présentera vraisemblablement sous la forme d'une pension de famille ; elle devrait être appelée à se substituer à une structure devenue inappropriée au centre de la commune et proposera, dès sa conception, des logements individuels plus fonctionnels adossés d'emblée à des locaux de services voués aux activités d'accueil et de suivi social.

L'intérêt d'un tel établissement réside dans le fait qu'il permet d'appréhender plus efficacement les problématiques des publics démunis et fragiles ; il a ainsi conduit la commune de Riedisheim à

formuler auprès d'Aléos une seconde proposition visant à entreprendre la transformation d'un groupe d'immeubles vacant de longue date en un ensemble d'accueil d'une cinquantaine de studios, lequel serait consacré plus particulièrement au suivi de jeunes apprentis et stagiaires.

Un dossier architectural, financier et technique sera par conséquent établi en 2017, afin de pouvoir valider en toute connaissance de cause le bien-fondé d'une telle opportunité au sein de ce périmètre communal.

En ce qui concerne les sites d'hébergement existants, Aléos conserve en ligne de mire la transformation à venir du foyer La Régio situé à Saint-Louis, à proximité immédiate de la gare ferroviaire. Ce secteur urbain faisant aujourd'hui partie d'une zone ANRU prioritaire en termes d'aménagement et de construction, il se prête idéalement de par un positionnement géographique très attractif, au développement d'une offre d'hébergement sociale jusqu'alors peu représentée en zone frontalière.

D'autres dossiers liés à des projets de production en logement diffus sont également à l'étude. Certains ont trait à un bassin d'habitat qui s'inscrit dans un triangle reliant les villes de Mulhouse, Cernay et Guebwiller et à l'intérieur duquel l'Association a identifié une demande significative pour des appartements à faible niveau de loyer. Ce constat l'a convaincue d'accélérer le développement d'un parc de logements susceptibles d'être rapidement mis à la disposition de personnes ou de familles trop souvent exclues du marché locatif traditionnel.

Jean-Luc OREFICE
Responsable Développement

Eric MEYER
Dirigeant du Pôle Patrimoine / Sécurité



SECTEUR SANTE

LITS HALTE SOINS SANTE (L.H.S.S.)

LE GINKGO

ILLZACH-MODENHEIM

Mission :

- Assurer un hébergement temporaire, adapté aux soins, le temps nécessaire au rétablissement du résident
- Permettre un accompagnement social individualisé.

Objectifs :

- Maintenir ou redonner le plus haut niveau d'autonomie
- Proposer des soins infirmiers adaptés
- Offrir une alimentation équilibrée
- Aider aux démarches médicales, administratives et sociales
- Contribuer à l'accès aux soins non délivrés par la structure (prises de rendez-vous,...)
- Accompagner et aider aux déplacements
- Préparer des conditions de sortie favorables à une réinsertion sociale.

Admissions : 97 demandes ont été adressées aux LHSS

82 résidents ont été admis aux LHSS en 2016.

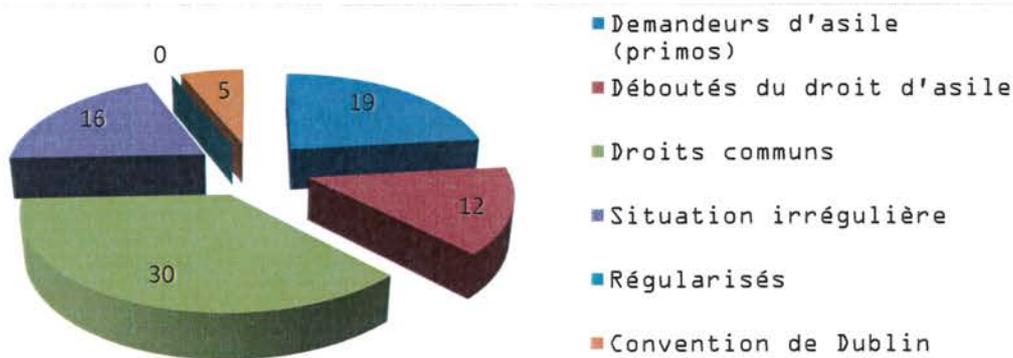
54 hommes
28 femmes

Moyenne d'âge : 43 ans
Moyenne d'âge : 39 ans

La personne la plus âgée avait 68 ans, la plus jeune, 19 ans.

Situation sociale à l'admission

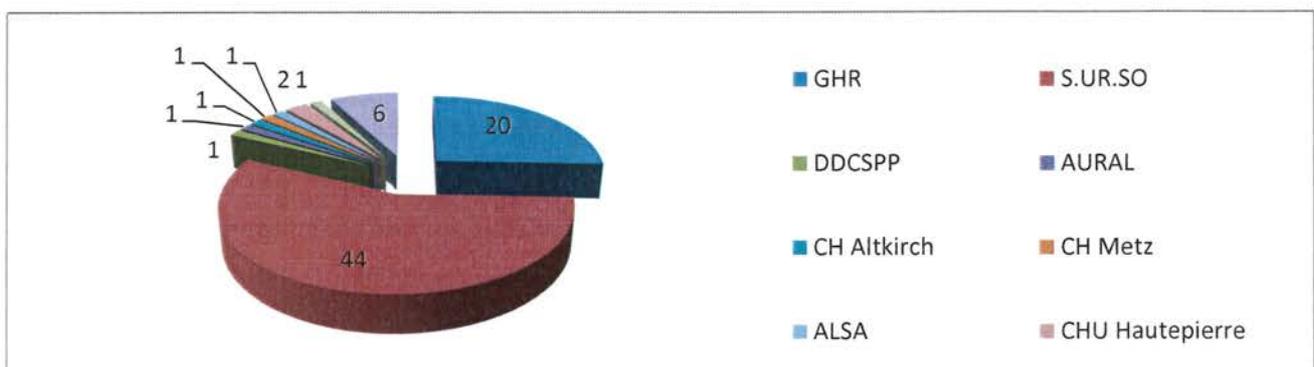
Les situations sociales de nos résidents à l'admission sont diverses. La majorité d'entre eux sont transférés directement de l'hôpital ou de S.UR.SO.



Services prescripteurs

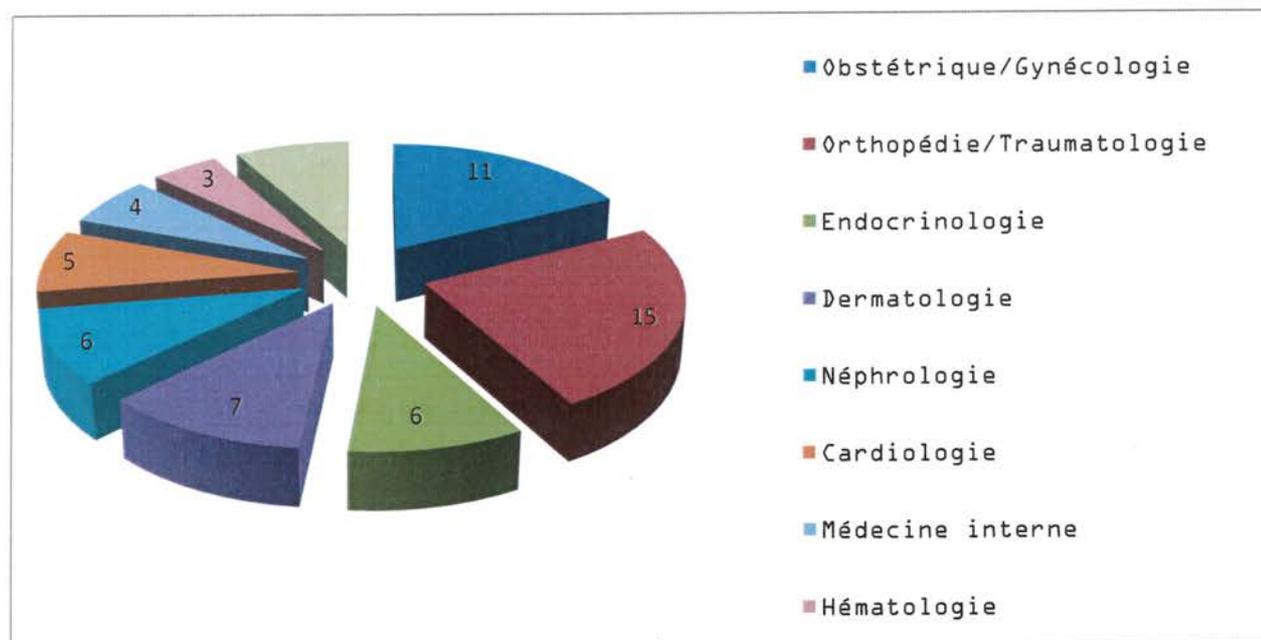
Le Service d'Urgence Sociale (S.UR.SO) assure 54 % de nos admissions.

Le Centre hospitalier du GHR de Mulhouse représente 25 % des admissions des LHSS.



Nos résidents sont orientés depuis divers services. Les services d'orthopédie et de traumatologie représentent la majorité de nos admissions avant les services d'obstétrique et de gynécologie.

Principales pathologies accueillies



Taux d'occupation

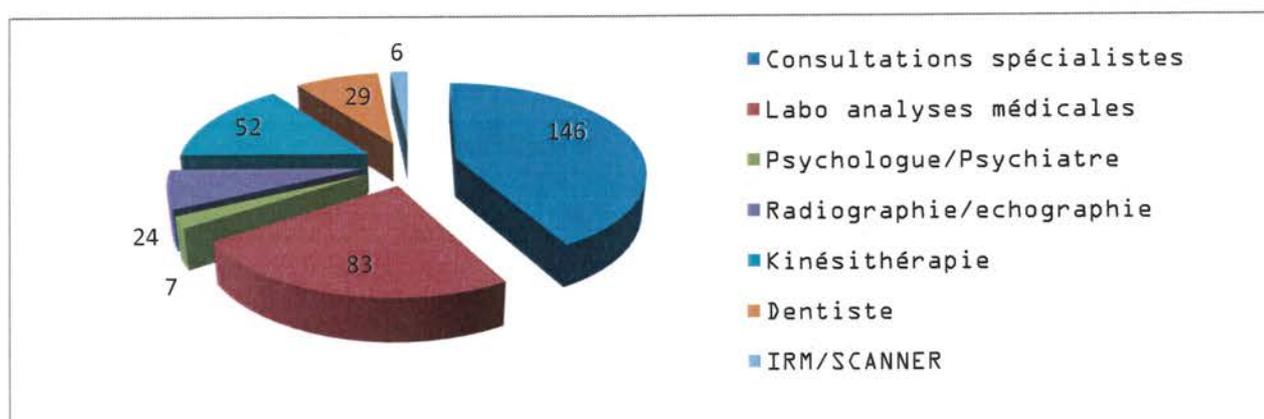
Le taux d'occupation des LHSS en 2016 est de 80 %.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2016 est de 66 jours. La durée de séjour la plus longue a été de 252 jours, la plus courte de 1 journée.

Accompagnement médical

Les infirmières ont réalisé 212 actes en prises de rendez-vous divers et en accompagnements physiques pour des examens.



En 2016, 10 passages aux urgences ont été nécessaires.

Les consultations chez des spécialistes concernent les ophtalmologues, cardiologues, pneumologues, oncologues, gynécologues,...

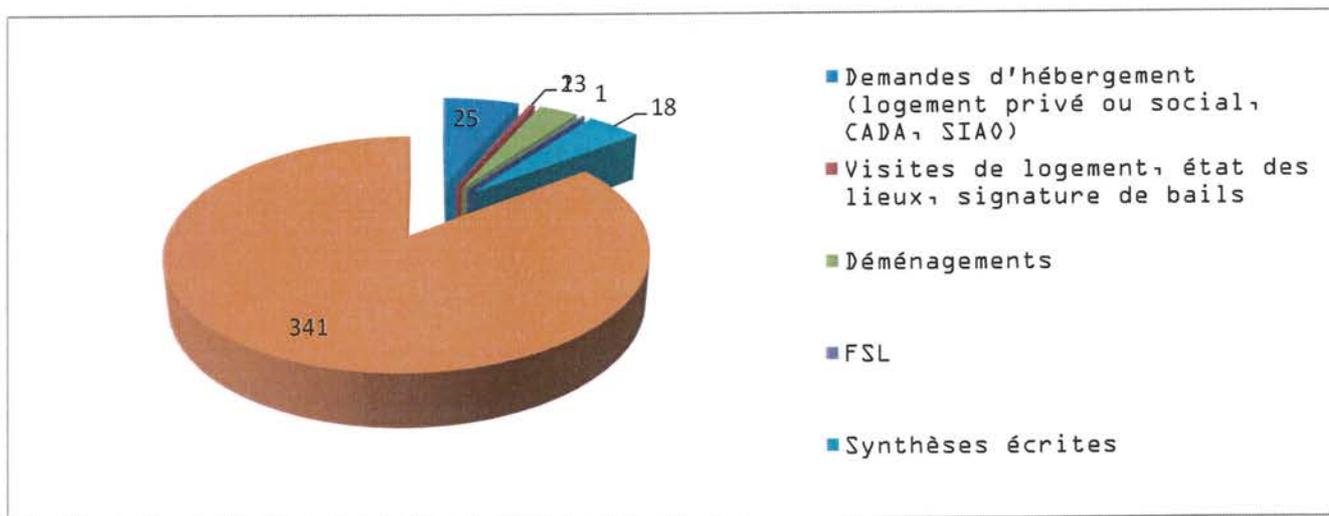
Accompagnement social

La participation à la veille sociale, une fois par semaine, a permis d'orienter des personnes vers notre structure ou de trouver des solutions de sortie pour nos résidents.

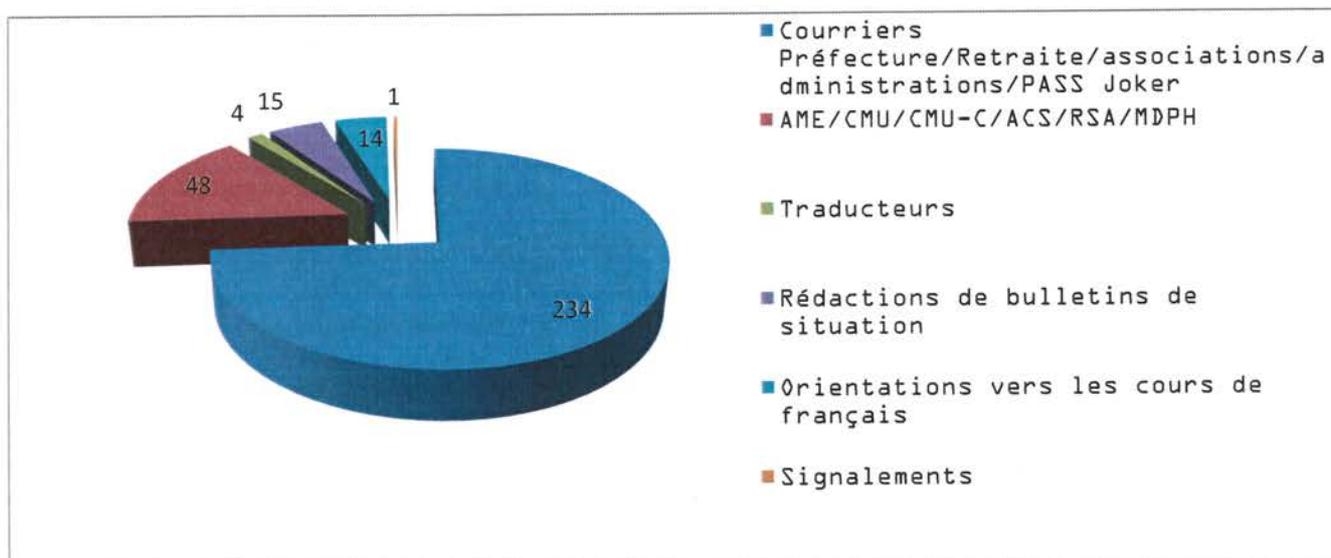
La collaboration avec le 115 se passe de manière constructive et enrichissante.

Des accompagnements réguliers, hors les murs, occupent un temps non négligeable de notre travailleur social, en plus des entretiens intra-muros. Cela représente 565 actions concernant :

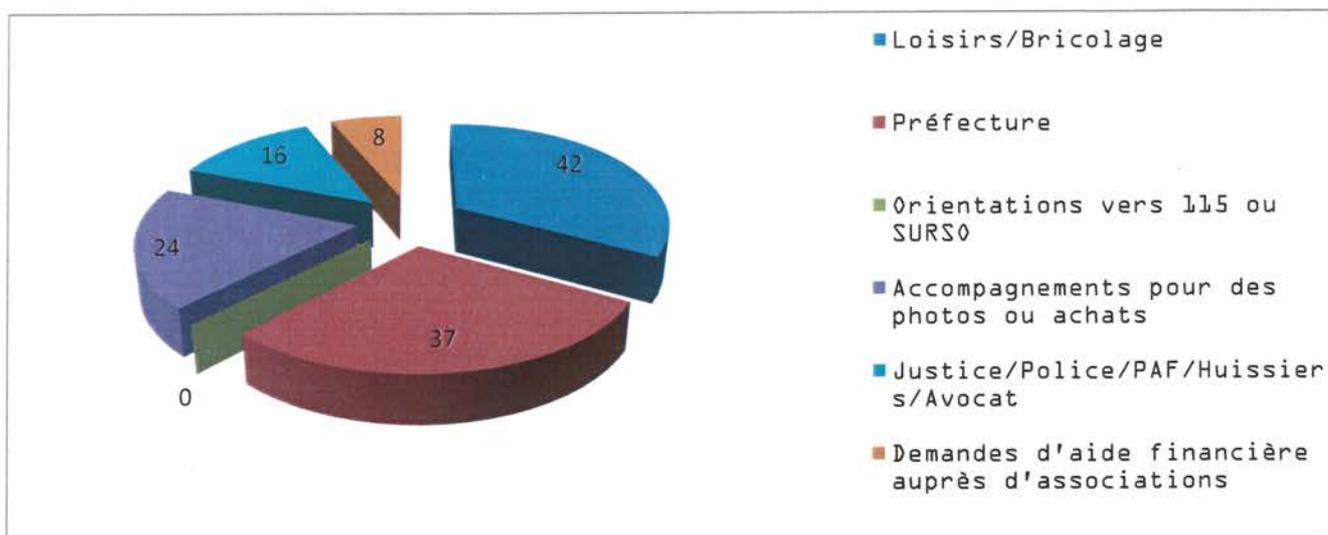
Le logement :



Les courriers :



Les accompagnements physiques et autres :



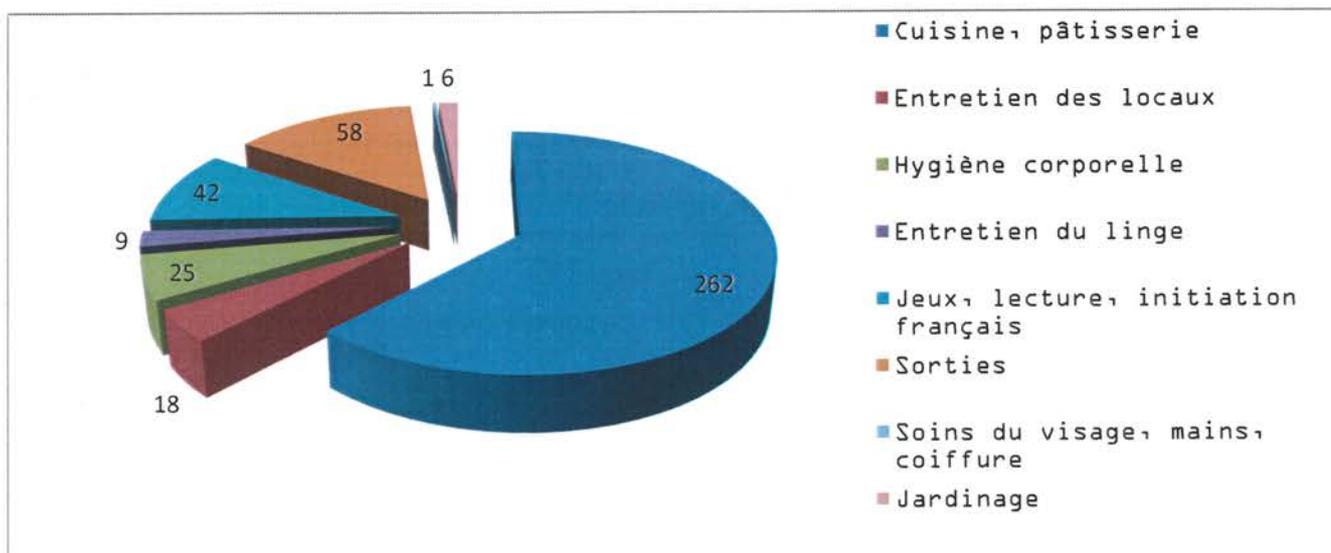
Ateliers pédagogiques

421 actions pédagogiques ont été réalisées en 2016.

Les ateliers pédagogiques et des sorties permettent aux résidents de contribuer à la vie collective et de préparer la sortie avec une autonomie plus grande.

- La Banque Alimentaire nous fournit les ingrédients pour l'organisation des ateliers cuisine avec éducation à l'hygiène alimentaire et connaissance des régimes,
- Des ateliers d'hygiène corporelle visent à reprendre conscience de son corps et retrouver une image de soi positive,
- Des ateliers « entretien du linge et des locaux » offrent de ressentir un bien-être sur son lieu de vie.

Les sorties permettent d'organiser le déroulement de la journée, en y introduisant la préparation des repas, la prise de médicaments, des injections et les précautions à prendre pour le transport de ceux-ci. 58 sorties ont été organisées en 2016.

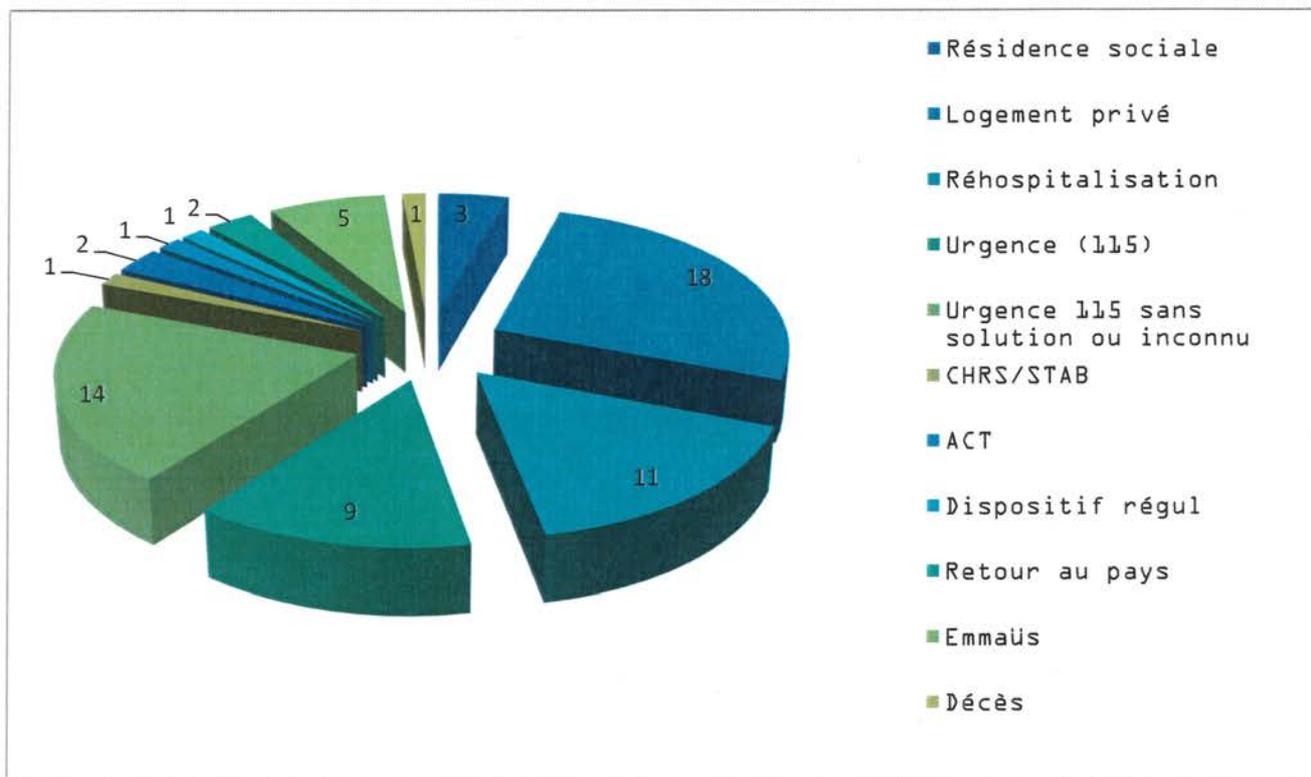


Sorties

79 résidents sont sortis des LHSS en décembre 2016 (bilan au 31 décembre).

L'accompagnement social a permis d'orienter les résidents vers des structures adaptées à leur situation. Sur les 23 personnes qui ont été orientées vers le 115, 14 personnes sont restées sans solution à la sortie.

Concernant les droits communs, 5 personnes étaient toujours présentes au 31 décembre 2016 et dans 67 % des cas, une solution de sortie a été trouvée.



Etat de santé à la sortie

Concerne les 79 résidents sortants :

- 32 résidents sont partis avec une amélioration de leur état de santé,
- 29 résidents, dont l'état de santé était stable, ont quitté l'établissement,
- 6 résidents ont enregistré une aggravation de leur état,
- 11 résidents ont dû être ré-hospitalisés,
- 1 résident est décédé.

Claudine NAEGELEN
Dirigeant du Secteur Santé

APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT) LE GINKGO ILLZACH-MODENHEIM

Missions :

- Assurer un hébergement temporaire, adapté aux pathologies, le temps nécessaire au rétablissement du résident
- Engager l'ouverture des droits sociaux
- Permettre un accompagnement social personnalisé.

Objectifs :

- Remobiliser et développer le plus haut niveau d'autonomie
- Aider aux démarches médicales, administratives et sociales
- Promouvoir l'éducation à la santé (éducation thérapeutique,...)
- Contribuer à l'accès aux soins (prises de rendez-vous, conseils,...)
- Accompagner et aider aux déplacements
- Proposer des aides adaptées (IDE libérales, ADVF, livraison des repas,...)
- Préparer des conditions de sortie favorables à une réinsertion sociale.

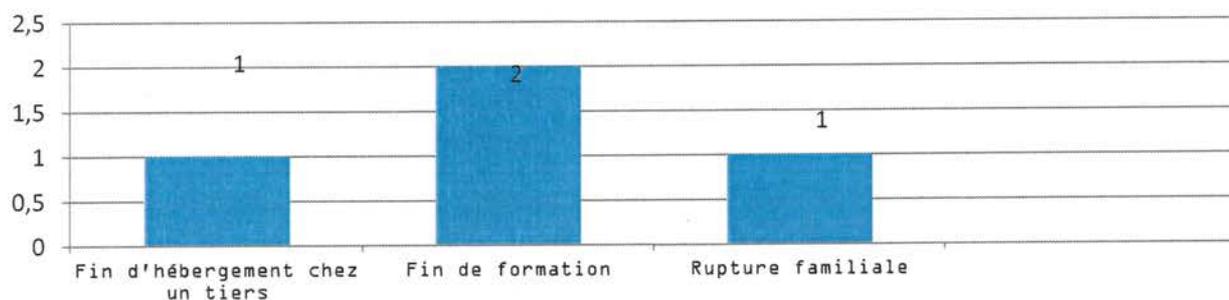
Admissions : 11 demandes ont été adressées aux ACT.

4 résidents ont été admis aux ACT en 2016 (ouverture de la structure en juin 2013).

4 hommes
0 femme

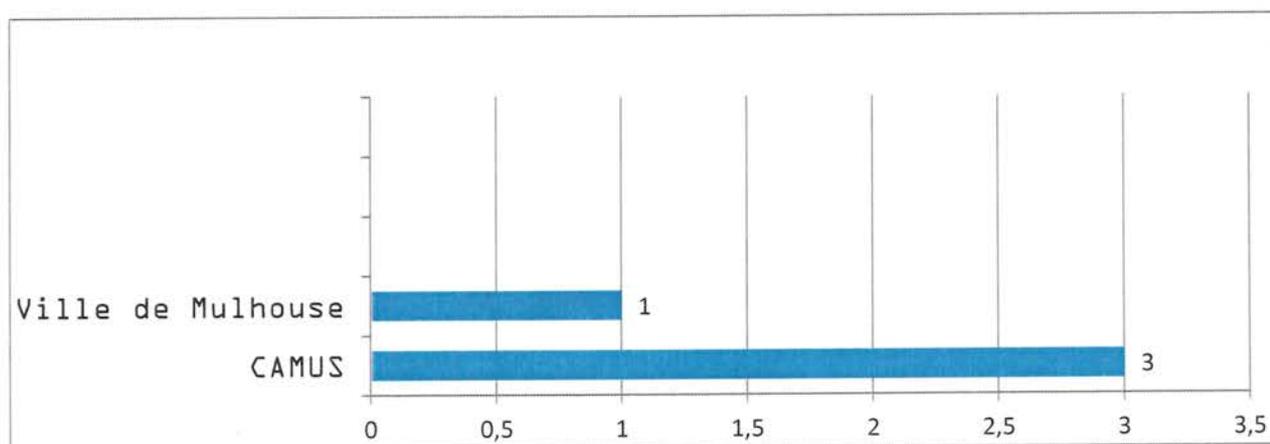
Moyenne d'âge : 33.7 ans

Situation sociale à l'admission



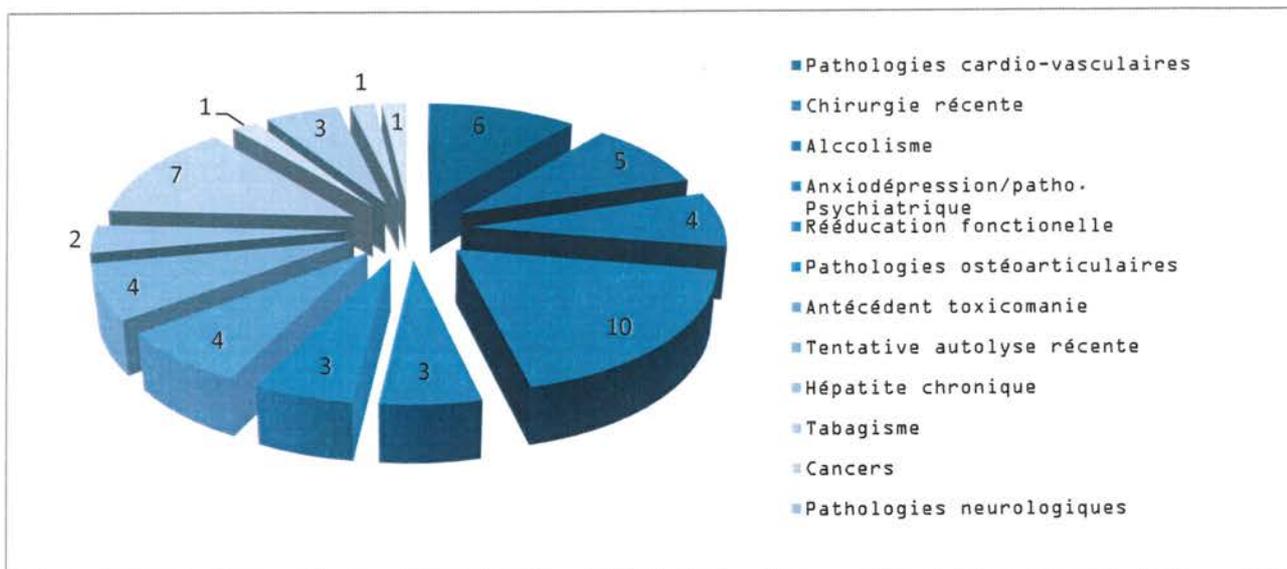
Les résidents accueillis sont des personnes de droit commun en situation de précarité. En 2014, 86 % de nos admissions venaient des LHSS après une demande des services hospitaliers. En 2015, seule une personne a transité par les LHSS. En 2016, aucune personne n'a pu être orientée à partir des LHSS, elles dépendaient des LAM.

Services prescripteurs



La prise en charge aux ACT est conditionnée à un problème de santé chronique, avec l'acceptation par le résident de suivre une démarche d'éducation. Elle permet de progresser dans la connaissance de sa/ses pathologie(s) et dans l'autonomie de sa prise en charge.

Principales pathologies accueillies



Les résidents présentent, la plupart du temps, des poly-pathologies ; 51 pathologies ont été recensées, soit une moyenne de 6 par personne. La complexité des pathologies associées demande du temps et une éducation thérapeutique hiérarchisée et continue.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation des ACT en 2016 est de 100 %.

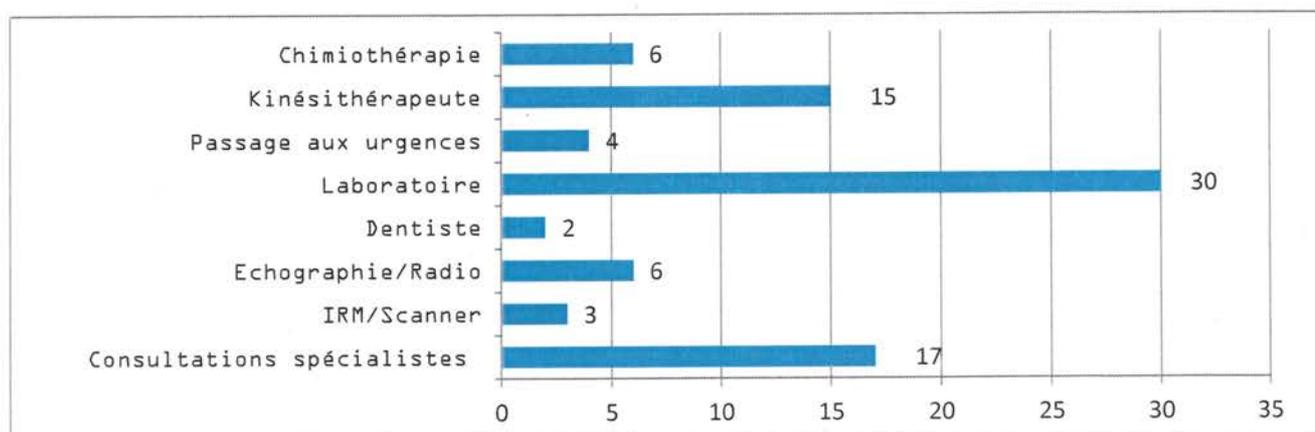
Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2016 est de 700 jours. Elle est conforme aux textes concernant les ACT qui fixent la durée de prise en charge entre 6 mois et 2 ans.

Accompagnements

Des accompagnements physiques ou téléphoniques sont effectués avec les résidents.

L'organisation des consultations et des rendez-vous sociaux se fait avec l'aide du personnel jusqu'à l'autonomie des résidents.



Les consultations chez des spécialistes concernent les ophtalmologues, cardiologues, pneumologues, oncologues, gynécologues, dermatologues,...

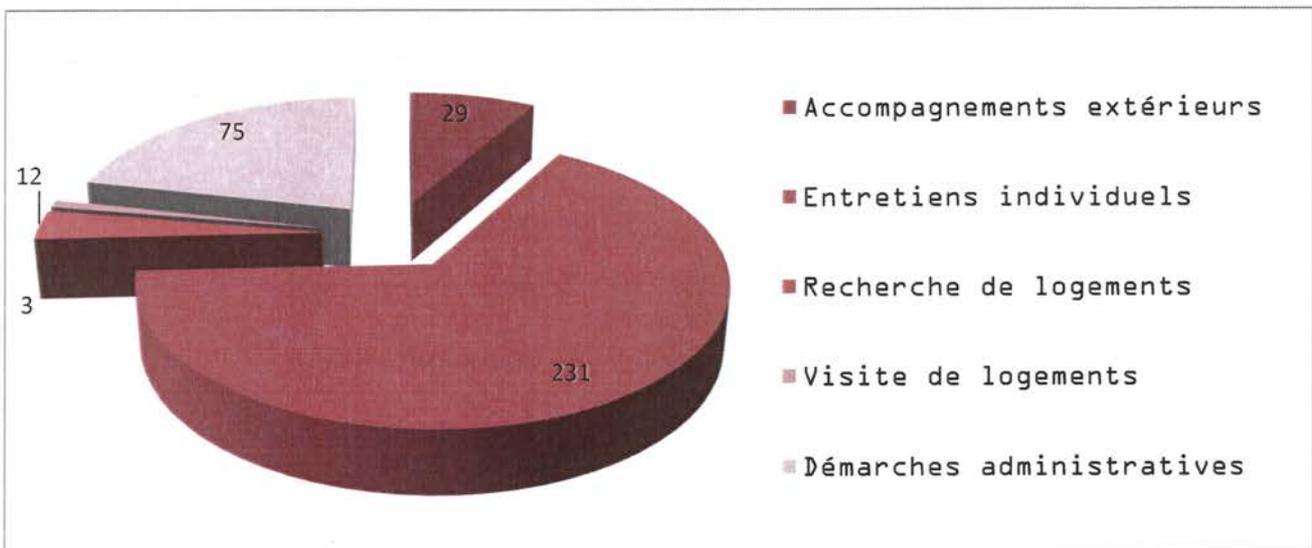
Accompagnement social

Au cours de l'année 2016, un résident a bénéficié d'une AAH, reconnaissance TH3.

De nombreuses démarches administratives ont été réalisées en lien avec les services pénitentiaires, la CAF, la CPAM, la Banque de France, mais également avec les bailleurs sociaux au moment de la sortie des résidents (demande de FSL, dossier APL).

Certaines situations ont nécessité un accompagnement physique auprès d'administrations, ou encore lors d'une visite de logement, ainsi qu'au moment du déménagement.

Une fois les personnes sorties du dispositif ACT, elles continuent à bénéficier d'un accompagnement social durant quelques semaines, afin de faciliter l'installation en logement et en attendant qu'un relais efficace puisse se mettre en place.



Prise en charge

Psychologue

La psychologue intervient 4 heures par semaine aux ACT. Elle a procédé à 53 entretiens individuels formels et 15 non honorés.

Parfois, des rencontres « fortuites » dans les couloirs ont permis de rentrer en contact avec les résidents réticents à un entretien programmé.

Ateliers pédagogiques

Des ateliers « entretien du linge et des locaux » permettent aux résidents d'avoir un lieu de vie propre et agréable. Cet accompagnement se fait de manière progressive afin d'impliquer la personne. A la sortie des ACT, il est souhaitable qu'elle puisse se prendre en charge de manière autonome.

Pour l'hygiène corporelle, les aides-soignants interviennent en cas de besoin.

Ils s'assurent que les résidents disposent du matériel d'hygiène nécessaire aux soins du corps.

Sorties *Coordination avec le médecin*

Des rencontres régulières sont organisées avec le médecin coordinateur qui fait le lien avec les médecins hospitaliers. 25 entretiens ont ainsi eu lieu. Celui-ci éduque la personne à la connaissance de sa/ses maladie(s), explique les traitements et les précautions à prendre. Il écoute et répond aux questions des résidents, leur explique les résultats des différents examens s'ils le souhaitent.

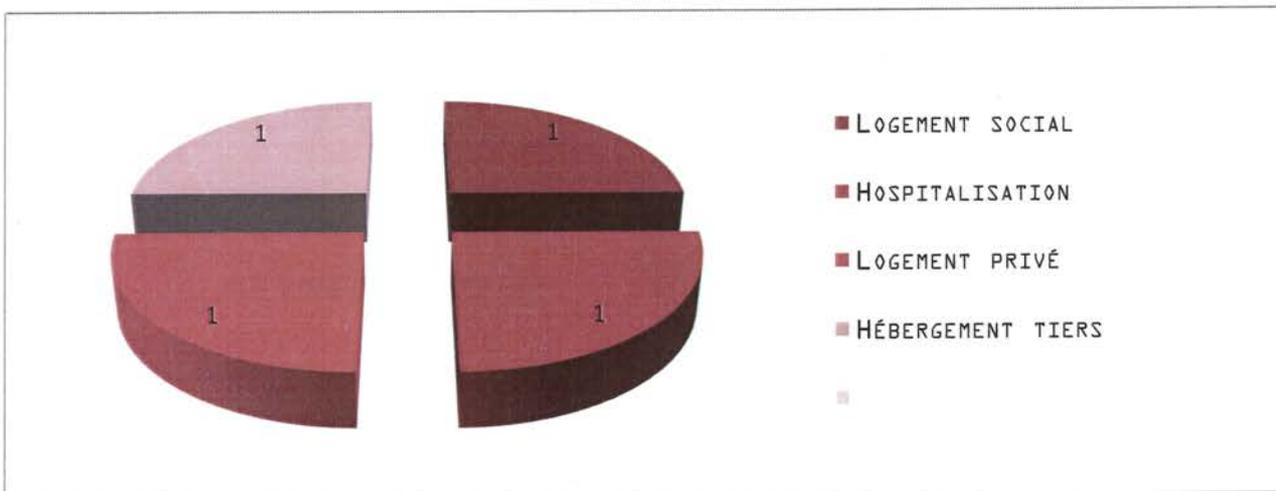
Réunions de service

Lors de la réunion de service mensuelle, une synthèse médicale et sociale est présentée à l'équipe. Des discussions permettent d'avancer et de progresser dans la prise en charge des résidents.

Sorties

4 résidents sont sortis des ACT au 31 décembre 2016.

L'accompagnement social a permis d'orienter les résidents vers des structures adaptées à leur situation.



Il est fréquent que les résidents, après leur sortie, donnent de leurs nouvelles par téléphone. Un résident nous a remis un texte parlant de sa prise en charge aux ACT, où il exprime à quel point la structure a été un « tremplin » pour lui vers une meilleure santé et la reprise d'un travail.

Claudine NAEGELEN
Dirigeant du Secteur Santé

"PLATEFORME SANTE"

LE GINKGO

ILLZACH-MODENHEIM

Courant 2012, la Coordination Santé, ouverte depuis janvier 2010, change de dénomination. Capitalisant sur cette expérience, l'Agence Régionale de Santé, dans le champ d'action du Contrat Local de Santé de la Ville de Mulhouse, suggère le développement de notre démarche sous la forme d'une mutualisation structurée intitulée "Plateforme santé", élargissant son bénéfice aux publics isolés de différentes associations présentes localement comme ADOMA, la Fondation de l'Armée du Salut, l'Association pour le Logement des Sans Abri, ...

Objectif général ... Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, en créant les liens pertinents, l'interface nécessaire entre l'approche sociale et celle médicale, à des fins de prise en compte adaptée des personnes désaffiliées en structures d'hébergement et en logements adaptés.

Déroulement de la mise en œuvre de l'action

De janvier 2010 à juin 2012

Déclinaison de l'action sur les sites Aléos suivants :

- Résidence "Le Rhône" (73, rue du Rhône – 68300 SAINT-LOUIS)
- Résidence "Les Cigognes" (27, boulevard Stoessel – 68200 MULHOUSE)
- Résidence "Les Capucines" (1, rue du Bourg – 68100 MULHOUSE)
- Résidence "L'Ecluse" (4, rue de l'Ecluse – 68200 MULHOUSE)
- Résidence « Le Vieil Armand » (81, avenue Charles de Gaulle – 68700 CERNAY)
- Foyer "Albert Schweitzer" (6, rue de la Charité – 68400 RIEDISHEIM)
- Résidence "Vauban" (124, rue Vauban – 68100 MULHOUSE).

Juillet 2012

Mise en perspective de l'action sur les sites d'ALSA et de l'Armée du Salut avec les responsables des organismes partenaires.

Prise de fonction d'une *infirmière DE*.

Extension de l'action sur les sites Aléos suivants :

- Résidence « Les Romains » (173, rue des Romains – 68200 MULHOUSE)
- Résidence "La Rochelle" (18, rue Jean Grimont – 68200 MULHOUSE).

Septembre 2012

Prise de fonction de *Marie-Christine Biehlmann, infirmière DE, secteur psychiatrique*, sur les sites d'ALSA et de l'Armée du Salut

- Résidence Le Bon Foyer (24, rue de l'Île Napoléon – 68070 MULHOUSE)
- Résidence ALSA "SAH, Maisons relais, accueil...".

Octobre 2012

Démarrage de la prestation sur les sites de l'ALSA et de l'Armée du Salut.

De février à juin 2013

Rencontre avec les équipes de direction et éducatives d'ADOMA. L'organisation et le plan de service sont mis en place.

Septembre 2013

Démarrage de la prestation sur les sites d'ADOMA

- Résidence "Le Soleil" (19, rue Hubner 68200 - MULHOUSE)
- Résidence "Mélusine" (21, rue d'Ensisheim - 68100 MULHOUSE)

Avril 2014

Démarrage de la prestation sur un site d'ADOMA

- Résidence « Europe » (4, rue d'Amsterdam – 68000 COLMAR)

Septembre 2014

Démarrage de la prestation sur un site d'ADOMA

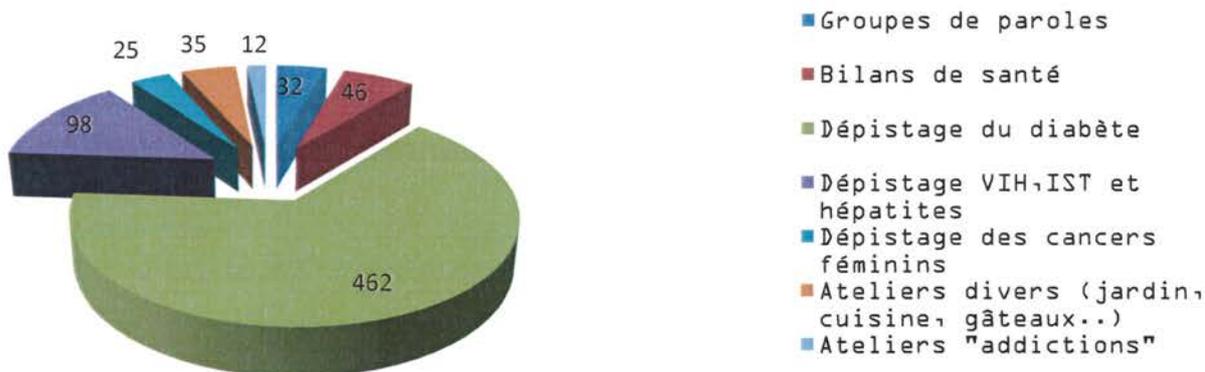
- Résidence « Les Vignes » (18, rue de l'Entlen - 68040 INGERSHEIM).

644 résidents ont bénéficié d'un suivi par les infirmières de la Plateforme santé et 2427 entretiens individuels ont été réalisés.



Actions collectives

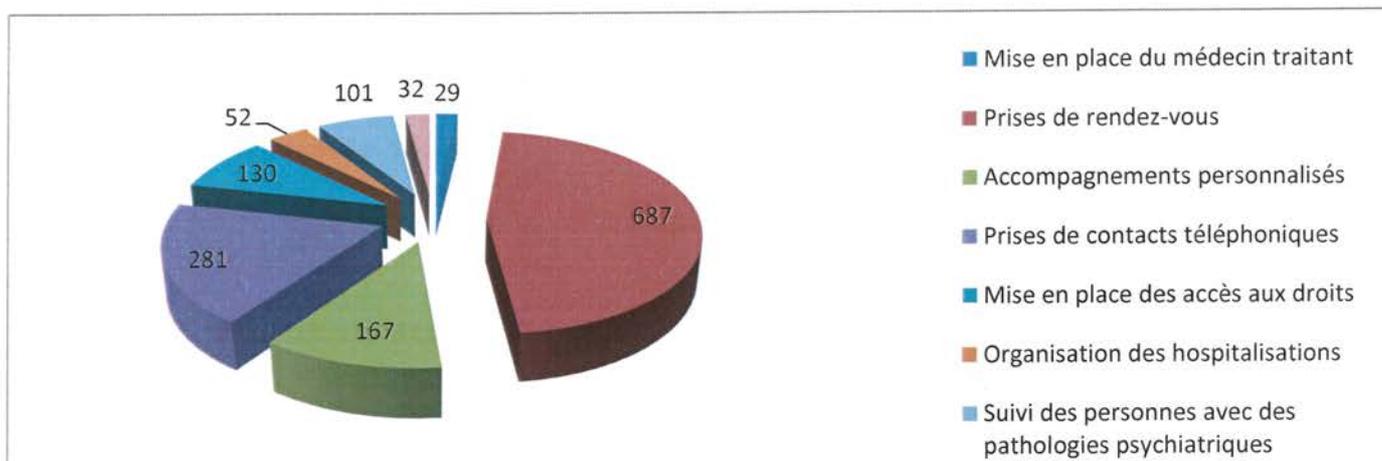
7 actions collectives ont été menées en 2016. 710 personnes ont été touchées par l'une ou l'autre, certains par plusieurs.



Dans le cadre de la quinzaine de la diabétologie, en partenariat avec la Ville de Mulhouse, 462 résidents ont été dépistés sur les sites ADOMA, ALEOS et Armée du Salut. 10.7 % de résultats étaient anormaux et 10.85 % suspects. Suite à ces résultats, les infirmières de la Plateforme santé ont assuré une prise en charge et un suivi en collaboration avec les médecins traitants et/ou spécialistes.

Des dépistages VIH, IST et hépatites ont touché 98 résidents. Des actions sur les différents sites avec présentation de plaquettes, explications et distribution de préservatifs ont permis de sensibiliser les personnes au dépistage par le TROD.

Actions individuelles



2 427 entretiens individuels ont été réalisés en 2016. La qualité de la relation instaurée avec les résidents est déterminante dans l'aboutissement des actions de prévention. L'adhésion et l'implication dans les soins ne pourront se faire que dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Au moment des entretiens individuels, les questions administratives et médicales sont abordées ainsi que les problèmes d'addictions.

32 demandes d'intervention du SAMU ont été nécessaires pour des situations d'urgences.

BILAN QUALITATIF / Observations et analyse

... du point de vue de la "Coordinatrice Santé" **Marie-Christine BIEHLMANN**, sites de l'ALSA et d'ADOMA :

Impressions générales

Cela fait plus de trois ans que j'interviens sur les sites ADOMA et je côtoie les bénéficiaires de l'ALSA depuis plus de quatre ans à présent.

Le travail avec cette population un peu particulière, du fait du nombre important de personnes souffrant d'addictions et de problèmes psychiatriques, reste très difficile et ne serait pas possible sans la collaboration de tous les professionnels exerçant sur les différents sites.

Je peux affirmer avoir bien compris que le travail d'approche pour mettre en place un projet de soins ne se fait pas de façon frontale, et que c'est en multipliant les rencontres que le lien se crée ou pas. Le travail le plus délicat reste de mener à bien le projet et le temps demeure un allié incontestable pour ce faire.

L'aide administrative auprès du public âgé migrant, ainsi que les prises de rendez-vous chez les médecins spécialistes, restent une constante de mon travail avec les demandes de chèque santé, dossiers préopératoires, lecture de protocole, de courrier de la CPAM, etc... Pour les populations plus jeunes, il s'agit essentiellement des demandes de CMU ou de leur renouvellement.

Je travaille en lien étroit également avec le référent Précarité de la CPAM qui m'est d'une aide très précieuse lors de situations un peu complexes et je souligne ici l'efficacité, la réactivité et la sympathie de mes interlocuteurs.

Impressions personnelles

Au fil des années, je m'aperçois de la réelle nécessité du rôle de l'infirmière coordinatrice auprès de ce public et de la progression de la prise en charge de travail. Le travail d'accompagnement, de réassurance et de prévention permet, la plupart du temps, d'éviter des situations délicates voire catastrophiques.

Tout comme l'année précédente, j'aimerais relever ici le nombre impressionnant de bénéficiaires souffrant de pathologies psychiatriques et d'addictions diverses, tous sites confondus, et la difficulté que représente leur prise en charge.

Trop de fois, la prise en charge de ces personnes souffrantes se fait en urgence après une situation de crise et bien souvent, de façon violente.

Je tiens à répéter également qu'il est toujours difficile de faire hospitaliser une personne pour qu'elle puisse bénéficier de soins adéquats avant que la situation ne dégénère ; cela s'est vérifié une fois de plus durant l'année 2016, malgré des rencontres avec des équipes de Santé mentale.

Un réel travail de réflexion avec l'ensemble des partenaires impliqués, débouchant sur des solutions concrètes, serait le bienvenu.

... du point de vue de la "Coordinatrice Santé" Christelle TAVOLIERI, sites Aléos – "Le Rhône" à St-Louis, "Les Cigognes", "l'Ecluse", "Albert Schweitzer" à Riedisheim, "Vauban", « Le Touring » à Mulhouse.

Impressions générales

L'année 2016 a été marquée pour moi par de nouvelles admissions nécessitant un suivi important sur le plan de la santé. Je note une évolution importante de pathologies chroniques découvertes lors des accompagnements au moment des consultations (cancer, hépatites, diabète, ...).

Les personnes vieillissantes, sur les différents sites, requièrent un suivi plus « rapproché » sur le plan de la santé, une présence et un accompagnement réguliers. Le réseau partenarial, le travail en collaboration avec les gestionnaires et les travailleurs sociaux permettent le maintien à domicile malgré une prise en charge spécifique.

La communication avec les partenaires extérieurs permet d'assurer une bonne prise en charge mais aussi de faire connaître la spécificité de la Plateforme santé. Bien souvent, celle-ci est assimilée à un service ou une prestation médicalisée.

Impressions personnelles

Les situations que j'ai rencontrées en 2016 sont de plus en plus complexes et il n'est pas rare de devoir y consacrer deux jours pour en régler une seule. Le service des urgences renvoie les personnes dans la journée et il faut trouver rapidement des relais adaptés à la situation.

Aujourd'hui, des relogements ou des placements devraient être envisagés du fait de la baisse d'autonomie des personnes âgées, ce qui s'avère difficile. Les places en EHPAD sont rares, les revenus modestes et souvent le refus des personnes compliquent les solutions à trouver pour le bien-être des personnes.

Par ailleurs, les retours au pays pour les personnes migrantes ne sont pas forcément probants. La famille ne souhaite pas toujours s'en occuper et les renvoie en France parfois deux ans plus tard avec un état de santé très dégradé. Toutes les démarches administratives (CPAM, CRAV....) et médicales sont à remettre en place, ce qui représente un travail et un investissement en temps très importants.

Claudine NAEGELEN
Dirigeant du Secteur Santé



SECTEUR INTERVENTION SOCIALE

Bilan synthétique 2016

1226 résidents ou usagers ont été soutenus par ce service et ont bénéficié d'une inscription dans les services suivants :

Actions sociales en logement accompagné ...

- 111** *Evaluations et instructions de dossiers... auprès des instances du F.S.L., en faveur de personnes dont les ressources précaires et/ou faibles handicapent leur accès ou maintien en logement.*
- 524** *Accompagnements de "proximité"... de tout résident Aléos sollicitant une aide technique et un soutien psychologique.*
- 128** *Accompagnements des bénéficiaires... du dispositif "Revenu de Solidarité Active. Personnes isolées, résidant dans les foyers, socialement démobilisées et sujettes à la marginalisation.*
- 44** *Accompagnements permanents en "Pension de famille"... de personnes isolées, particulièrement désocialisées, qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement ordinaire. Une prestation logement associée à une relation d'aide, inscrite au sein des résidences sociales de Cernay et Saint-Louis.*

Accueil, hébergement et insertion ...

- 65** *Accompagnements en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de familles, de femmes isolées ou de jeunes isolés de moins de 25 ans, en logements diffus conventionnés avec baux glissants.*
- 41** *Admissions et séjours en Centre Provisoire d'Hébergement... de familles ou de personnes isolées reconnues réfugiées ou bénéficiant de la protection subsidiaire, afin d'assurer un accompagnement personnalisé en vue de leur insertion socioprofessionnelle en France.*
- 39** *Hébergements et accompagnements en Places de Stabilisation... de personnes isolées en situation de désaffiliation, en relais aux organismes d'extrême urgence, dans un objectif de mobilisation et de stabilisation par le logement, voire l'insertion professionnelle.*
- 8** *Admissions et séjours en Centre Maternel... de femmes enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de 3 ans, avec un accompagnement individualisé à des fins de protection et de soutien du lien "Mère/Enfant".*
- 54** *Hébergements en Centre d'Accueil et d'Orientation de personnes isolées, arrivées sur la région "Grand Est", suite au traitement du camp de la Lande de Calais.*
- 18** *Accompagnements sociaux de réfugiés dans le cadre du Programme Européen de Relocalisation, pour l'accès à un logement, l'aide à l'installation et au soutien des conditions d'intégration.*

Prestations sociales sous mandat ...

- 16** *Ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.) suite à une orientation et validation auprès de l'instance du FSL du Conseil Départemental du Haut-Rhin.*
- 153** *Usagers de la CTSA de Colmar ont bénéficié d'un accompagnement social spécifique afin de lever différents freins à l'insertion socioprofessionnelle.*
- 25** *Diagnostics sociaux dans le cadre de la mission de "réfèrent territorial" pour le territoire des Trois Frontières, en lien avec la coordination du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Haut-Rhin.*

Actions sociales en logement accompagné ...

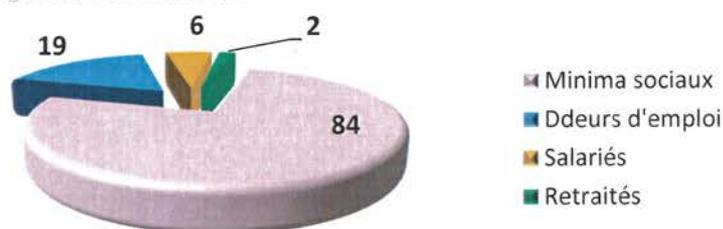
/ Foyers et Résidences sociales

/ Soutien à l'accès et au maintien en logement

Les personnes sollicitant les résidences sociales sont, pour la plupart et entre autres, dans des situations financières peu confortables, sans épargne. L'aide financière allouée via une subvention ou un prêt palie les obstacles tel le règlement du dépôt de garantie.

111 instructions, dont 105 bénéficiaires pour l'aide à l'accès et 6 bénéficiaires pour l'aide au maintien (14 femmes et 97 hommes).

Sociologie des bénéficiaires :



/ Accompagnement de proximité

Un dispositif interne permet de soutenir l'engagement de résidents sur des questions pour lesquelles ils se trouvent en difficulté. La relation d'aide rassure, remobilise et propose, le cas échéant, une orientation vers les "opérateurs" ou acteurs de droit commun.

524 bénéficiaires (59 femmes et 465 hommes) fréquentent ponctuellement ce dispositif, dont 126 nouveaux inscrits sur l'année 2016 et 120 sorties.

Sociologie des bénéficiaires :



/ Accompagnement des résidents au RSA

En relation avec les acteurs de l'aide sociale et de la solidarité, Aléos propose un accompagnement social des bénéficiaires du RSA repérés comme les moins autonomes, habitant les foyers et résidences sociales d'Aléos.

128 bénéficiaires, 24 femmes et 104 hommes.

Domaines de soutien :

Administratif	97
Budgétaire	38
Maintien logement / relogement	45
Santé (remobilisation)	44
Emploi	35
Vie sociale	12
Culture -Loisirs	5

40 résidents sont sortis de ce dispositif courant 2015

Situations à la sortie :

Sorties positives (pas de RSA socle durant les 4 mois précédents)	11
Sorties administratives	28

/ Pension de famille ... du "Vieil Armand" à Cernay - 20 places -

... à destination de personnes isolées, fortement désocialisées, qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement ordinaire.

/ Prestations :

- Un logement permanent
- Un soutien à la vie sociale
 - Une mise en relation
- Un projet d'insertion par étapes
 - Des animations
 - Une salle d'activité
- Des rencontres autour de l'hygiène alimentaire

/ Nb. de nuitées : 7220

/ Taux d'occupation : 98.6 %

Trois sorties, trois admissions :

23 usagers en 2016

21 hommes & 2 femmes ;

- moins de 30 ans : 1
- entre 30 et 55 ans : 12
- plus de 55 ans : 10

/ Nature du revenu des usagers :

- Revenu de Solidarité Active : 8
- Allocation Adulte Handicapé : 6
- Allocation Spécif. de Solidarité : 3
 - Minimum Vieillesse : 1
 - Invalidité : 1
- Retraite et complémentaire : 4

Objectifs 2016 des accompagnements :

- 23/usagers -

Soutien et écoute ...	23
Régularisation administrative ...	18
Soutien aux démarches de santé ...	16
Rupture de l'isolement / vie sociale en PF	14
Apport de repères, (budget, hygiène, ...)	14
Accroche relationnelle ...	4

Développements des accompagnements :

	Echec	Engagé	Atteint
Régularisation administrative. ...	0	15	3
Démarches de santé et traitement ...	3	7	6
Inscription / vie sociale en PF...	3	3	8
Intégration des repères ...	2	11	1
Instauration d'une relation de confiance ...	1	3	

Observations ...

Cette année a été marquée par une réorganisation de l'encadrement "réfèrent" en 2 postes distincts (accompagnement personnalisé & animation). Cela s'est traduit par la présence de 2 travailleurs sociaux, chacun à mi-temps.

Ce travail en binôme a permis de proposer des plages de temps collectifs en plus grand nombre.

Un travail sur la sensibilisation aux gestes éco-citoyens s'est mis en place avec, notamment des visites à thème : Electropolis, Centrale et Ecluse de Kembs et bientôt, la visite du Bus "Mon Appartement 'Eco-Malin', affrété par EDF.

Les participants montrent un réel intérêt aux sorties proposées. Un groupe de 7 personnes y participe régulièrement.

Tous soulignent que ces sorties leur font découvrir des lieux proches de leur résidence et dont ils n'avaient jamais eu connaissance.

Ces moments de convivialité sont appréciés par les adhérents ; outre l'aspect d'une démarche éco-citoyenne, les sorties permettent de rompre leur quotidien.

Leurs qualités d'écoute, d'attention et de questionnement sont mises en exergue par la connaissance de sites culturels, techniques et scientifiques. La marche au grand air, la relaxation ou l'observation sont valorisées lors de sorties sur des sites « nature ».

Outre les sorties, la mise au point d'un calendrier hebdomadaire des activités leur permet de se repérer dans l'espace-temps et de s'inscrire dans un projet de construction de soi et de communication avec l'autre.

Grâce à la mise en place de ce binôme et aux regards croisés portés sur les résidents, l'accompagnement social est plus complet de par la disponibilité des travailleurs sociaux à leur écoute. L'objectif demeure le bien-être des résidents par le partage de savoir être et faire.

/ Pension de famille ... du "Rhône" à Saint Louis - 20 places -

Objectifs 2016 des accompagnements : - 21/usagers -

Soutien et écoute ...	21
Régularisation administrative ...	18
Soutien aux démarches de santé ...	9
Rupture de l'isolement / vie sociale en PF	21
Apport de repères, (budget, hygiène, ...)	8
Accroche relationnelle ...	5

/ Prestations :

- > Un logement permanent
- > Un soutien à la vie sociale
 - > Une mise en relation
- > Un projet d'insertion par étapes
 - > Des animations
 - > Une salle d'activité
- > Des rencontres autour de l'hygiène alimentaire

Développements des accompagnements :

	Echec	Engagé	Atteint
Régularisation administrative. ...		1	17
Démarches de santé et traitement ...	1	4	4
Inscription / vie sociale en PF...	4	1	16
Intégration des repères ...	1	4	3
Instauration d'une relation de confiance ...			5

/ Nb. de nuitées : 7224

/ Taux d'occupation : 98.7 %

In décès, une nouvelle admission : 21 usagers en 2016

- 20 hommes & 1 femme ;
- moins de 30 ans : 0
 - entre 30 et 55 ans : 15
 - plus de 55 ans : 6

/ Nature du revenu des usagers :

- Revenu de Solidarité Active : 10
- Allocation Adulte Handicapé : 9
- Allocation Spécif.de Solidarité : 0
 - Minimum Vieillesse : 1
- Allocation Retour à l'Emploi : 1
- Retraite et complémentaire : 0

Observations :

La vie collective a continué à se développer en 2016. Le Repas Estival et celui de Noël ont notamment mobilisé 75 % des résidents contre 50 % les années précédentes.

On observe une nette progression de la dimension de solidarité au sein du groupe et de fait, le collectif devient peu à peu une notion concrète et d'intérêt. La notion de règle - Cf. *Charte formalisée en juillet 2014 et proposée à la signature à chacun des nouveaux accueillis* - passe en effet à une notion d'entraide.

En termes d'accompagnement individuel, les demandes pour les démarches administratives restent les plus nombreuses avec, notamment, la nécessité d'accompagner de plus en plus certains résidents à la gestion du numérique pour la mise à jour de leurs dossiers qui requièrent toujours plus de réactivité pour le maintien des droits.

La réactualisation des "projets personnels" suit son cours, voire progresse du fait des développements de situations sur les domaines "administratif" et "vie sociale".

En 2016, les demandes d'entrée en Pension de famille se sont multipliées sur le secteur, pour des personnes ayant des problématiques particulièrement lourdes dans le domaine de la santé.

Faits significatifs

Suite à l'évaluation externe réalisée en 2014 par un prestataire externe et l'évaluation interne menée par l'équipe fin 2015, l'année 2016 a été ponctuée par des cycles de révision des outils pédagogiques cadres.

Ainsi, le projet d'établissement a été révisé dans un esprit collégial en mode de co-construction. Ce travail s'est enrichi des préconisations issues des deux évaluations, ainsi que par les constats relatant les évolutions des pratiques professionnelles. En 2017, les efforts d'amélioration de la qualité de la prise en charge se poursuivront à travers l'actualisation des outils pédagogiques cadres (contrat de séjour, livret d'accueil, projet personnalisé,...) et par la création de nouveaux outils (support d'information en matière de prévention des risques, boîte à idées, inventaire,...).

Activité du CHRS en 2016

Le CHRS Aléos répond à trois types de publics :

Les familles monoparentales accompagnées d'enfants de plus de 3 ans.

A cette fin, 6 places d'hébergement, 2 logements du parc social sont mobilisés.

Les familles nucléaires.

Pour ce faire, 20 places d'hébergements réparties sur 5 logements du parc social sont mobilisées.

Rélogement.

Sur la base de la convention passée avec les bailleurs sociaux, les personnes accueillies peuvent accéder au rélogement par le biais du bail-glissant.

Les jeunes isolés de moins de 25 ans.

Ils sont accueillis sur 6 places en résidence sociale à Mulhouse et Cernay. Un accompagnement social conséquent est dispensé afin d'assurer la bonne gestion du quotidien, de transmettre des règles de vie et de socialisation liées au logement.

65 personnes accompagnées en 2016 (contre 56 en 2013, 70 en 2014, 61 en 2015). Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

Composition des ménages :

Catégories/années	2012	2013	2014	2015	2016
Isolés (-25 ans)	16	11	13	10	11
Couples	2	3	/	1	1
Familles monoparentales	11	10	13	7	7
Familles nucléaires	2	/	3	5	6
Totaux	31	24	29	23	25

Le nombre de familles monoparentales reste stable par rapport à 2015. Le nombre de familles nucléaires a poursuivi son augmentation depuis 2012.

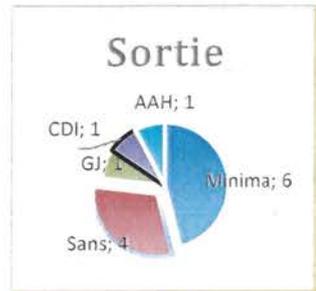
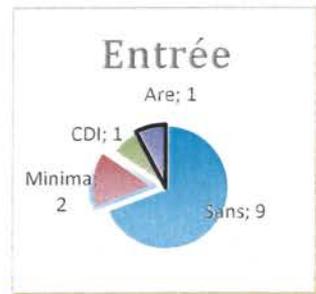
Composition par âge :

Âges	2012	2013	2014	2015	2016
Mineurs	31	25	33	29	30
18-24 ans	19	15	22	17	19
25-39	13	9	7	8	9
40-65	3	6	8	6	7
Totaux	66	55	70	61	65

Le nombre de jeunes de -25 ans reste stable ces 5 dernières années. La proportion de jeunes isolés par rapport au nombre total de ménages accueillis en 2016 est de 44 %.

Le taux d'occupation se situe légèrement au-dessous de 100 % en 2016. Cela s'explique par un temps d'innoculation plus important qu'en 2015 dû à une remise à niveau des logements.

En 2016, il y a eu autant de ménages entrant que sortant du dispositif (13 ménages). Sur la base d'une situation à l'origine de la demande d'hébergement, les éléments ci-dessous permettent d'appréhender le développement occasionné à l'issue du parcours en CHRS. Les éléments sont appréciés à travers deux filtres :



Sur les 13 ménages sortis en 2016, 6 ont bénéficié d'un relogement pérenne. Parmi eux, 2 ménages ont obtenu la possibilité de réaliser un bail glissant et conservé leur logement occupé jusque-là dans un cadre d'hébergement.

Occupation :

Année	2014	2015	2016
Nombre de personnes présentes au 31/12	29	34	33
Nombre de ménages présents au 31/12	14	13	12
Nombre de jeunes isolés sortis	8	4	6
Nombre de familles sorties	9	13	7
Nombre de jeunes isolés entrés	8	4	6
Nombre de familles entrées :	7	7	7
Nombre de jeunes isolés accompagnés :	14	10	11
Nombre de familles accompagnées	15	13	14
Journées théoriques :	11680		11712
Totaux	12536	11817	11558

Durée moyenne des séjours :

	Isolés	Familles
Durée moyenne (en mois)	15.1	10
Moyenne totale	11.89	

Taux d'occupation :



La situation à l'entrée et à la sortie :

Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
Sans	9	4
Minima sociaux (RSA, ATA, PF, ARE...)	3	6
Garantie Jeunes	0	1
Salaire	1	1
AAH	0	1
Totaux	13	13

Logement

Situation à l'entrée		Situation à la sortie	
Urgence	115	2	Bailleur social
	Tiers	2	Retour en famille / Hébergement
Femme victime de violences	1	2	Glissement de bail (parc social)
Expulsion locative	2	1	Bailleur privé
Rupture conjugale / familiale	5	1	Résidence sociale
Sortant d'établissement (hôpital, prison, ...)	0	4	Rupture
Totaux	13	13	Totaux

Faits significatifs

L'année 2016 s'est ponctuée par des cycles de révision des outils pédagogiques cadres et l'actualisation du projet d'établissement. Conjointement avec l'équipe du CHRS, le CPH s'est efforcé de développer de nouveaux outils comme les ateliers sociolinguistiques, afin de favoriser l'intégration de ses usagers. Il a également ouvert la possibilité à d'autres usagers suivis par les partenaires d'en bénéficier. L'objectif affiché est d'incarner l'esprit du décret n° 2016-253 du 2 mars 2016 relatif aux Centres Provisaires d'Hébergement des réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire, à savoir : mettre en place les conditions optimales pour une intégration durable.

Activité du CPH en 2016

Le Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.) accueille les familles et personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, ou qui bénéficient d'un accord de protection subsidiaire délivré par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

La région Alsace compte deux établissements sur son territoire, un dans chaque département.

L'Association Aléos est gestionnaire du CPH qui rayonne sur le département du Haut-Rhin.

En phase avec les politiques d'intégration, le CPH Aléos propose un accompagnement socioprofessionnel ayant pour objectif une première insertion en France (accès aux droits, scolarisation des enfants, suivi médical, promotion sociale et culturelle, adaptation à une requalification professionnelle, apprentissage du français).

41 personnes ont été accompagnées en 2016 (contre 41 en 2013, 38 en 2014 et 46 en 2015).

Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques:

Composition des ménages :

Catégories/années	2012	2013	2014	2015	2016
Isolés (-25 ans)	2	5	5	7	5
Isolés (+ 25 ans)	7	7	2	5	3
Couples	1	/	1	/	/
Familles monoparentales	1	1	3	6	5
Familles	4	6	4	3	4
Totaux	15	19	15	21	17

Le nombre de familles monoparentales a sensiblement diminué en 2016 au bénéfice de familles classiques.

Composition par âge :

Âges	2012	2013	2014	2015	2016
Mineurs	8	14	17	19	17
18-24 ans	5	5	5	11	8
25-39	15	18	11	9	7
40-65	9	4	5	7	9
Totaux	37	41	38	46	41

Le nombre de jeunes de -25 ans est relativement important sur les 2 dernières années. La proportion de jeunes isolés par rapport au nombre total de ménages accueillis en 2016 est de 47 %.

Occupation :

Années	2014	2015	2016
Nombre de personnes présentes au 31/12	19	26	17
Nombre de ménages présents au 31/12	10	10	9
Nombre de jeunes isolés sortis	3	7	3
Nombre de familles sorties	3	4	5
Nombre de jeunes isolés entrés	5	6	3
Nombre de familles entrées	3	5	4

L'équipe du CPH Aléos, a bénéficié d'un module de formation intitulé « Français Langue Étrangère ». A ce titre, elle propose l'acquisition d'un vocabulaire de base nécessaire à tout citoyen dans le cadre des ateliers sociolinguistiques.

Nombre de personnes accompagnées	38	46	41
Nombre de ménages accompagnés	15	21	17
Journées théoriques :	7300		7320
Totaux	7008	7495	8184

Après un léger fléchissement en 2014, le nombre de journées augmente considérablement, en corrélation avec la forte demande enregistrée.

Durée moyenne des séjours :

Isolés (- 25 ans)	19.16 ¹
Isolés (+ 25 ans)	13.08
Familles	15.29
Moyenne totale	13.96

La durée de séjour des jeunes de -25 ans reste relativement importante compte tenu de l'absence de ressources et du manque de qualification professionnelle.

Taux d'occupation :



Le taux d'occupation est en augmentation sur les cinq dernières années malgré un fléchissement constaté en 2014 (dû à un renouvellement de logements). Cette tendance haussière s'explique par une demande forte.

La situation à l'entrée et à la sortie :

Pays d'origine des ménages (accompagnés en 2015 et 2016)

Pays	2015		2016	
	Isolés	Familles	Isolés	Familles
Kosovo	2	3	2	2
Albanie	1	4	1	3
Afghanistan	2	/	/	2
Congo	2	/	1	/
Soudan	2	/	/	/
Syrie	1	1	2	/
Algérie	/	1	/	/
Erythrée	1	/	2	2
Géorgie	1	/	/	/
Sous-totaux	12	9	8	9
Totaux	21		17	

En 2016, 17 ménages ont été accompagnés. Parmi eux, 8 ménages sont sortis (8 ménages sont entrés) du dispositif.

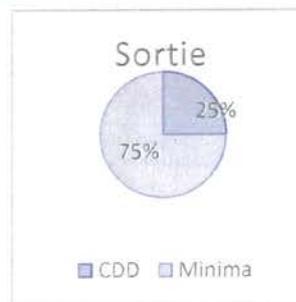
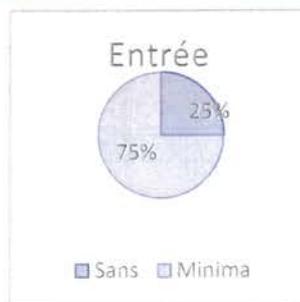
¹ Représente la durée de séjour d'un seul jeune de -25 ans.

Comparativement, le CPH a accueilli moins de ménages en 2016. Cela traduit une rotation plus faible des publics isolés, sans ressources.

Ressources

Sur la base de la situation à l'origine de la demande d'hébergement, les éléments ci-dessous permettent d'appréhender le développement occasionné durant la prise en charge. Les éléments sont appréciés à travers deux filtres : les ressources et le logement.

Situation	A l'entrée	A la sortie
Sans	2	/
Minima sociaux	6	6
Salaire	/	2
Totaux	8	8



Logement

	Situation à l'entrée		Situation à la sortie		
Aide pour	115	1	Bailleur social	1	
	Hôtel	1	Résidence sociale	3	
Aide sociale à l'hébergement	CHT Accès	2	Glissement de bail (parc social)	Somco	2
	CADA Accès	2		ICF	1
	CADA Apuis	1		Bailleur privé	1
Totaux	8		Totaux	8	

Sur les 8 ménages (24 personnes) sortis en 2016, tous ont bénéficié d'un relogement pérenne. Parmi eux, 3 ménages ont obtenu la possibilité de réaliser un bail-glissant et conservé le logement où s'est déroulé le parcours d'intégration.

Faits significatifs

L'exercice 2016 confirme la corrélation entre la mise en œuvre de la « Garantie Jeunes » dans le département et la redynamisation des parcours d'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes accueillis en Stabilisation voire relogés directement.

Toutefois, des freins administratifs, financiers et linguistiques persistent pour les personnes à faible qualification et les ressortissants de pays tiers.

Activité en 2016

Le dispositif de Stabilisation Aléos accueille tous types de publics isolés et adultes.

39 personnes ont été accompagnées en 2016 (contre 47 en 2013, 42 en 2014, 47 en 2015). Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

Composition par âge :

Ages	2012	2013	2014	2015	2016
18-24 ans	20	21	26	25	16
25-39 ans	15	17	10	10	16
40-65	9	9	6	12	7
Totaux	44	47	42	47	39

La proportion de jeunes de moins de 25 ans paraît diminuer en comparaison aux dernières années. Pourtant, sur les 21 personnes admises, il y a 11 jeunes âgés de 18 à 24 ans (dont 9 de - 21 ans).

Composition par sexe :

Ages	2012	2013	2014	2015	2016
Femmes	12	12	12	13	9
Hommes	32	35	32	34	30
Totaux	44	47	42	47	39

La proportion de femmes est en régression de 5 points comparativement aux 4 années précédentes.

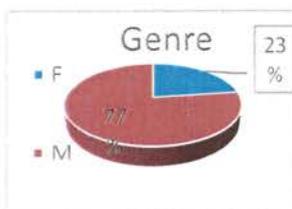
Occupation :

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de personnes présentes au 31.12	20	19	19	19	20
Nombre de sorties	24	28	23	28	19
Nombre d'entrées	24	27	23	28	21
Nombre de personnes accompagnées	44	47	42	47	39
Nombre de jeunes isolés entrés	20	19	19	19	11
Journées théoriques :		7300			7320
Totaux	7065	6992	6984	6919	7048

Le nombre de journées a connu une légère hausse comparativement à 2015. Cela reste relativement stable sur les 5 dernières années.

Instituées à la suite du plan PARSA (Plan d'Action Renforcé en Direction des personnes Sans Abri), les places d'hébergement de Stabilisation résultent d'une transformation de places d'urgence à l'échelle nationale. Le dispositif de Stabilisation chez Aléos, propose une prise en charge dont l'objectif est de soutenir une orientation vers une structure adaptée, un logement ou une place stable.

Le SIAO alimente régulièrement les places d'hébergement. L'accueil se réalise en résidence sociale.

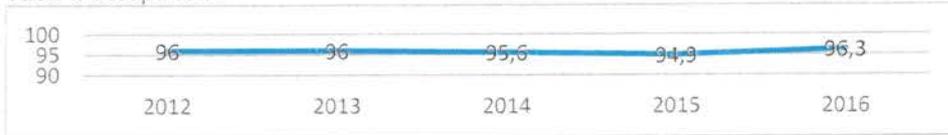


Durée moyenne des séjours :

Isolés (< 25 ans)	6.2
Isolés (+ 25 ans)	8.6
Moyenne totale	7.7

La durée moyenne de prise en charge s'est nettement améliorée, de l'ordre de 3.5 mois entre 2015 (11.3 mois) et 2016 (7.7 mois).

Taux d'occupation :



Le taux d'occupation se stabilise autour de 96 % ces 5 dernières années.

La situation à l'entrée et à la sortie :

Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
Sans	12	6
Garantie Jeunes	3	2
Salaire	2	7
Allocation Adulte Handicapé	1	2
Allocation de retour à l'emploi	1	1
RSA	/	1
Totaux	19	19

En 2016, 7 personnes occupent un emploi : 6 en CDD et 3 en CDI. A l'admission, seule 1 personne se prévalait d'un emploi en CDI et 68 % des usagers ne disposaient d'aucune ressource. A la sortie, 75 % d'entre elles disposent d'un revenu, même précaire.

Logement

Situation à l'entrée			Situation à la sortie		
Urgence	115	9	Résidence sociale, FJT, ...	Aléos	3
	Sans	6		FJT	1
Rupture conjugale		2	Bailleur social		3
Rupture familiale		1	Rupture		3
Sortant d'établissement (hôpital, prison, ...)		1	Départ volontaire		2
Totaux		19	Tiers		2
			Aide Social à l'Hébergement		2
			Bailleur privé		1
			Retour famille		1
			Sans		1
			Totaux		19

Un tiers des usagers, orienté par le SIAO, était en situation d'urgence. 15 d'entre eux ont pu être relogés durablement. A la sortie, un tiers des usagers est relogé en résidence sociale (parc Aléos).

Le Centre Maternel Aléos est habilité à accueillir un public relevant de la compétence du Conseil Départemental dans le cadre du « Projet Mère-Enfant ».

Activité en 2016

4 familles (8 personnes) ont bénéficié d'une prise en charge en 2016. Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

Composition des ménages :

Catégories/années	2012	2013	2014	2015	2016
Familles monoparentales	3	3	3	3	4
Totaux	3	3	3	3	4

En 2016, le taux de rotation nous a permis d'accueillir une situation supplémentaire.

Composition par âge :

Âges	2012	2013	2014	2015	2016
Mineurs	3	3	3	3	4
18-24 ans	1	1	1	1	1
25-39	2	2	2	2	3
Totaux	6	6	6	6	8

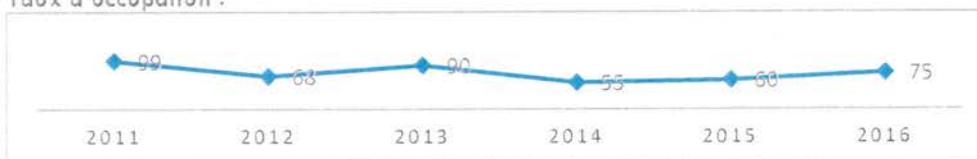
La moyenne d'âge des femmes est de 28 ans.

Occupation :

Année	2014	2015	2016
Nombre de personnes présentes au 31/12/	2	4	2
Nombre de ménages présents au 31/12	1	2	1
Nombre de ménages sortis	2	1	3
Nombre de ménages entrés	1	2	4
Nombre de ménages accompagnés	3	3	4
Journées théoriques :	1460		1464
Totaux	806	874	1098

En 2016, le taux d'occupation atteint 75 %.

Taux d'occupation :



Motif d'admission :

Motif d'admission	
Violences conjugales	3
Réorientation ASE (changement de centre maternel)	1
Totaux	4

3 situations sur 4 ont été admises pour des violences conjugales.

L'objectif général de ce dispositif est d'apporter une contribution à la mission de Protection Maternelle et Infantile.

A cette fin, 2 appartements loués sur le parc social permettent l'accueil de mères isolées et leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Un accompagnement social y est prodigué en observant une vigilance particulière sur la dimension parentale et la prise en charge de l'enfant...

Le nombre de journées est en légère augmentation en référence à 2015. Le taux d'occupation atteint 75 % contre 60 % en 2015.

La durée moyenne de séjour est d'environ 8 mois.

3 familles ont bénéficié d'un glissement de bail à l'issue de leur parcours en Centre Maternel.

La situation à l'entrée et à la sortie :

Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
Sans	1	/
Minima sociaux	3	2
Salaire		1
Totaux	4	3

L'une des femmes accueillie a trouvé un emploi dans le cadre d'un contrat d'insertion. Deux autres femmes ont bénéficié de formations.

Logement

Type de sortie	
Accès en logement (glissement de bail)	3
Totaux	3

En 2016, 3 procédures de glissement de bail ont été mises en œuvre, permettant ainsi aux familles de rester dans le logement, où elles ont acquis une stabilité et des repères.

/ Les actions transversales à l'AHJ (Accueil, Hébergement, Insertion)

Les services d'Hébergement mutualisent leurs moyens et leurs compétences afin de proposer des actions collectives (à raison de 2 par mois) en concertation avec les publics accueillis. Ces actions participent à l'intégration sociale, à la promotion culturelle, à l'acquisition de savoirs éducatifs, favorisent les échanges, le contact avec l'autre et la découverte de l'environnement.

Les "I.S.I.C." (Intervention Sociale d'Intérêt Collectif)

Les actions collectives promeuvent le "bon vivre ensemble" dans une société teintée d'individualisme.

Durant l'année 2015, l'équipe AHJ a proposé des activités portant sur des thématiques diversifiées :



- **Ateliers créatifs** (Ateliers « jeux de société », bricolage, ateliers « photo », décorations de Noël, ...),
- **Sorties Nature** (Montagne, Zoo, Poney, ...),
- **Sorties culturelles** (Musées du Train, Histoires Naturelles, de l'Auto...),
- **Réunions des usagers** (4 dans l'année),
- **Actions en lien avec l'habitat** (Suivi des énergies, « Mieux vivre chez soi », Hygiène, ...),
- **Actions éducatives** (Bibliothèque, ludothèque, colline des jeux, ...),
- **Sensibilisation à l'écologie** (visite d'un centre de tri, bricolage avec matériaux recyclés, ...).

/ Les activités techniques pédagogiques

380 heures ont été consacrées à la réalisation de différents ateliers pédagogiques.

Les usagers sont accompagnés dans la transmission de savoir-faire techniques au travers d'ateliers portant sur l'amélioration du cadre de l'habitat et la redynamisation des parcours d'insertion professionnelle. Ainsi, des ateliers sont proposés directement au sein des hébergements (supports d'apprentissage technique) et également dans un local aménagé et propre à la manipulation d'outillage et d'appareillage.

Les actions de maintenance au sein des logements ont généré des situations d'apprentissage technique.



Nouvelles prestations ...

/ Centre d'Accueil et d'Orientation

Faits significatifs

En lien avec l'OFII et les représentants de l'État à l'échelle locale, le CAO Aléos a contribué à l'accueil de "migrants" issus du démantèlement des camps parisiens et calaisiens. Une première vague de 10 personnes en février et une seconde de 40 en juillet 2016 ont pu être accueillies. A cette fin, 40 places ont été retenues sur trois sites géographiques différents. La répartition entre résidences s'est faite comme suit :

- 20 personnes aux Iris à Ottmarsheim,
- 11 personnes à L'Ecluse à Mulhouse,
- 9 à la résidence Gambetta à Mulhouse.

Activité du CAO en 2016

Le dispositif CAO Aléos accueille des publics isolés et adultes orientés par l'OFII, la DDCSPP et autres représentants de l'Etat depuis le mois de février 2016.

« Les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) ont ouvert en hâte fin octobre 2015 sur l'ensemble du territoire métropolitain afin de réduire le nombre de migrants vivant dans le campement de Calais et de permettre à ces personnes de réfléchir à la suite de leur parcours migratoire. Par une instruction du 29 juin 2016 le ministre de l'Intérieur et la ministre du Logement et de l'Habitat durable pérennisent ce dispositif, au fonctionnement et au statut toujours flous.

54 personnes ont été accueillies et accompagnées en 2016. Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

Composition par âge :

Ages	2016
-25 ans	9
25-30 ans	35
31-38 ans	10
Totaux	54

Parmi les personnes accueillies, 80 % ont moins de 30 ans. Une majorité d'entre elles a passé plusieurs années par un parcours d'exil avant d'atteindre l'Europe.

Pour exemple, l'aîné d'une famille nombreuse, un ressortissant Erythréen, a quitté son village lorsqu'il avait 13 ans. Il a passé 7 ans en Lybie pour travailler et réunir l'argent nécessaire à la traversée de la Méditerranée.

Pays d'origine des personnes accompagnées :

Pays	Nombre
Soudan	36
Afghanistan	10
Somalie	5
Erythréen	1
Ethiopien	1
Tchadien	1
Total	54

Durée moyenne des séjours :

La durée de prise en charge la plus courte est de 7 jours et la plus longue atteint 124 jours. La durée moyenne de prise en charge est de 3.5 mois.

Les personnes accueillies en 2016 étaient principalement arabophones. L'équipe du CAO a fait appel aux services d'un interprète permanent.

Occupation :

Année	2016
Nombre de personnes présentes au 31.12	26
Nombre de sorties	28
Nombre d'entrées	54
Nombre de personnes accompagnées	54
Nombres de journées réalisées	3911

Le nombre effectif de journées est en corrélation avec une activité réalisée sur une année civile partiellement couverte.

Situation à la sortie :

Situation à la sortie	
Départ	11
Orientation HUDA	9
Orientation CADA	4
Dublin/Italie	2
Allemagne	1
Aide Sociale à l'Enfance	1
Total	28

/ Accompagnement global de réfugiés, relocalisés

18 personnes sont accompagnées (5 ménages) au 31/12/2016. La première mesure a démarré le 16/11/2016. Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

Conformément à la convention passée avec la DDCSPP, Aléos a pour mission de proposer un accompagnement vers et dans le logement aux réfugiés dans le cadre du Programme Européen de Relocalisation. L'objectif fixé en 2016-2017 est d'assurer le suivi de 53 personnes.

Composition par profil :

Isolés	Familles
/	5
Total :	Total :

Les 5 premières orientations étaient des profils de familles. Compte tenu des demandes à venir, Aléos suivra également des personnes isolées. Aléos contribue à leur installation en logement en se proposant d'emblée comme interface vis-à-vis des bailleurs sociaux et des administrations.

Pays d'origine des ménages accueillis en 2016 :

Pays	Nombre
Kosovo	2
Afghanistan	1
Syrie	1
Sri Lanka	1
Total	5

La prestation est inscrite dans une dynamique d'évolution. Le nombre de ménages devrait croître au fur et à mesure des orientations provenant du programme européen de relocalisation.

Etant donné que les mesures sont actives au 31/12/16, il est difficile d'établir plus de données exploitables.

Prestations sociales sous mandat ...

/ Accompagnement Social Lié au Logement

... (ASLL) mesures mandatées par l'instance du FSL du Conseil Départemental en faveur de familles ou personnes isolées, locataires d'un logement ou en voie de l'être, ayant besoin d'un soutien personnalisé pour renforcer, confirmer des prises de responsabilité.

22 mesures prononcées pour 2016

dont 16 de 3 mois et 6 de 6 mois (+1 de 6 mois annulée).

16 ménages dont :
7 personnes isolées,
9 familles (dont 5 parents isolés).

7 mesures sur Mulhouse et
9 mesures en dehors de l'agglomération.

Habitat des 15 ménages :
Parc social : 9
Parc privé : 7

Prescripteurs :
Espace Solidarité Mulhouse : 2
Espace Solidarité Thann : 4
Espace Solidarité autres : 5
Associations : 5

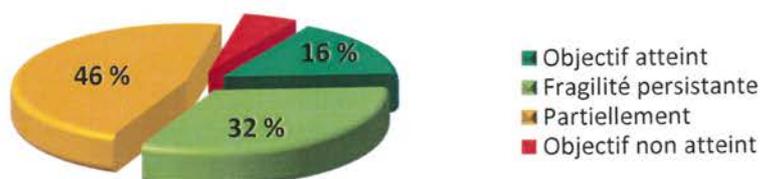
22 mesures prononcées pour l'année 2016 - 16 ménages -

Situation à l'origine de l'A.S.L.L.

Thématiques / logement	Nbre / ménages	%
IMPAYES / Pb. budgétaire et /ou financier ...	11	92
IMPAYES / Pb. budgétaire et /ou financier avec expulsion ...	1	8
Pb. repères / habitat ...	10	83
- dont droits et devoirs	10	83
- dont gestion des énergies	4	33
Habitat inadapté ...	4	33
- dont taux d'effort supérieur à 33 %	4	33
- dont insalubrité, critère d'indécence, faible isolation	1	8

Problématiques annexes	Nbre / ménages	%
SANTE/Démob./Addiction/Perte autonomie/Troubles psy.	11	92
- dont démobilitation	11	92
- dont troubles psychologique et/ou psychiatrique	1	8
RELAT. EDUCATIVE/Démission Parent./Lacunes éducatives	4	33
AUTONOMIE/Incompréhens. Syst/Disqual/Dépendance rel.	8	67
- dont incompréhension des systèmes	2	14
- dont disqualification sociale/estime de soi	7	50
DESOCIALISATION/Isolation/Démission/Pb couple	5	42
- dont isolement	2	14
- dont démission	3	21

Bilan des mesures débutées en 2015 et finalisées en 2016 (sans prolongation) : 10 ménages (en pourcentages) :



Observations ...

- Nombres d'encours 2016-2017 : 4 ménages
- Nombre de réorientations proposées en termes de relais : 5
- Remarques : Le nombre de mesures attribuées a diminué. Parallèlement, les situations sont apparues plus complexes comparées à 2015 au regard :
1/ des thématiques « logement » repérées : 100 % impayés/problèmes budgétaires et/ou financiers, 91 % problèmes repères/habitat, 33 % habitat inadapté.
2/ des problématiques « annexes » : santé : 92 %, relation éducative : 33%, autonomie : 67 %, désocialisation : 42 %.

Pour autant, la durée moyenne de l'ASLL est stable : 9 mois... Les mesures comprenant des objectifs non atteints ont le plus souvent été réorientées vers des dispositifs spécifiques : FRIP, double accompagnement AS/CESF.

... suite à l'orientation réalisée par les services du Conseil Général, de personnes relevant de la CTSA de Colmar.

Cet accompagnement vise à la mise en place d'un parcours global d'insertion utilisant l'ensemble des outils à disposition, afin d'enrayer l'exclusion sociale de certains bénéficiaires du RSA. L'objectif est qu'ils retrouvent la capacité d'élaboration d'un projet professionnel dans le but de mener une recherche d'emploi adaptée et efficace.

153 Usagers BRSA ont bénéficié de cette approche.

Caractéristiques du public :	Hommes	Femmes
Nombre	85	68
Age maxi	64	59
Age moyen	37	37
Age mini	20	19

Le pourcentage de femmes seules avec enfant(s) mineur(s) n'a pas beaucoup changé au regard du nombre total de femmes en accompagnement, comparé à l'année 2015. Quant aux hommes, outre leur nombre assez élevé, on remarque également parmi eux un important pourcentage dont la durée de présence au RSA est d'au moins 3 ans.

Freins à l'insertion :

	Âge	Mobilité	Garde d'enfant	Endettement	Santé	Expérience	Dif. Langue	Présentat.	Logt	Pb justice	Motivation
Hommes	5	50	4	6	36	38	33	12	15	3	37
Femmes	7	41	18	8	29	41	25	3	11	5	24

La notion de hiérarchisation des priorités continue de représenter un réel frein chez les femmes, car la responsabilité parentale, pour certaines, semble être particulièrement subie et souffre d'un manque de projection, tant que les enfants sont à un âge où ils ne peuvent se prendre en charge par rapport au rythme scolaire mis en place depuis la loi Peillon.

D'autre part, la faible capacité d'accueil des personnes faisant face principalement à la barrière de la langue dans les structures œuvrant dans le champ du FLE, est un élément assez important dont la conséquence est l'allongement du temps en accompagnement social.

En effet, sans une relative maîtrise du français, toutes les pistes d'insertion sont compromises et le repli communautaire semble devenir une issue, à moyen ou long terme. La simplification de la procédure de demande d'asile a permis l'arrivée d'une forte population allophone sur la CTSA de COLMAR. Malheureusement, les structures œuvrant dans le FLE sont pour la plupart inscrites sur le champ du bénévolat. La capacité d'accueil dépend donc de la disponibilité des bénévoles qualifiés et de la capacité d'accueil sur les différents sites. La seule association reconnue et travaillant en partenariat avec le CD 68 manque cruellement de places et les délais d'attente pour intégrer un niveau de formation varient entre 4 et 9 mois. Par effet d'accordéon, toutes les autres problématiques y sont liées.

Relation d'aide menée :

	Action soc. Générale	Acc. Soc. Logt.	Parentalité	Eco. Soc. & familiale	Projet CTSA	Orientation pro	Orientation santé	Orientation ETI	Orient. FLE/FLI
Hommes	85	3	3	4	18	39	27	0	11
Femmes	68	1	8	0	12	23	24	0	2

Au vu de l'action sociale qui fonde le type d'accompagnement dans sa globalité, il faut noter que les hommes sont plus nombreux en orientation FLI/FLE. Les nouveaux migrants allophones sont en majorité des hommes pour la plupart mariés dans leurs pays d'origine, mais seuls sur le territoire français. D'où l'intérêt de l'apprentissage intensif du français comme base d'une démarche d'insertion socioprofessionnelle de laquelle dépendra, à moyen terme, la procédure de regroupement familial.

La politique mise en place, qui se traduit par la signature d'un CER et le respect des engagements pris, ainsi que par la mise en place d'une plateforme RSA par la CTSA commence à porter des fruits en matière d'accompagnement social. Nous remarquons que l'entrée plus rapide en accompagnement des nouveaux bénéficiaires du RSA ne laisse plus de place à une certaine errance, laquelle expliquerait la mauvaise appréciation des enjeux que nous constatons chez les bénéficiaires plus anciens.

Objectif général de la fonction.

Contribuer à l'observation locale des demandes d'hébergement, du logement accompagné et de l'accès direct au logement pour tout public sollicitant le SIAO sur le territoire des Trois Frontières.

Elaborer et proposer un développement de l'organisation territoriale en termes de repérage des besoins, de positionnement des demandes face à l'offre locale.

Contribuer à la construction de réponses nécessaires et adaptées.

/ Référent territorial 3 F

Cadre / Suite à la sollicitation de la DDCSPP du Haut-Rhin et dans le cadre d'une stratégie de développement territorial et d'orientation politique de l'action innovante en matière d'accompagnement vers et dans le logement, une convention a été signée entre la DDCSPP et divers organismes sociaux implantés dans les différents territoires que compte le sud du département, afin de décliner la mission du SIAO.

L'association Aléos s'est vue attribuer le territoire du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières.

Mise en œuvre / Les échanges avec les différents partenaires ont eu pour objectif de présenter le SIAO dans son ensemble et, plus spécifiquement, le SIAO territorial.

Ce premier niveau de présentation est un préambule au travail partenarial souhaité.

Il a été indispensable de repérer les modalités d'accueil spécifiques à chaque intervenant, de valoriser le travail déjà réalisé sur le secteur, de s'en inspirer sans bousculer de façon abrupte les pratiques professionnelles.

Lors des différents échanges avec les acteurs locaux, tous ont souligné l'intérêt de travailler en réseau face aux personnes en situation de grande fragilité.

Solutions d'hébergements proposées et validées au 01/12/2016 :

- 1x famille en CHRS à Mulhouse,
- 1x relais ASSL à Kembs,
- 4x entrées en RS Aléos ,
- 6x réorientations SIAO Mulhouse/115

**Nbre de demandes
traitées : 25**

Hommes seuls : 10
Femmes seules : 5
Couples et enfants : 5
Femmes et enfants : 4
Couples : 1

Parmi toutes les demandes d'hébergement enregistrées à ce jour, peu de personnes souhaitent quitter le territoire des Trois Frontières. La plupart y ont leurs repères et sont "inquiètes" à l'idée d'être hébergées à Mulhouse et environ.

Développer une réponse d'hébergement locale devient par conséquent une nécessité.

De nombreuses demandes émanent des Espaces Solidarité au regard du nombre croissant d'expulsions.

Origine des demandes :

CCAS : 9
CMS : 10

Démarche spontanée : 1
Résidence sociale Aléos : 3
Mission locale : 1
Médiateur Ville quartier
Gare : 1

Lorsqu'une demande SIAO est enregistrée, la personne accueillie durant les permanences a l'obligation d'informer le référent territoire de toute modification ou évolution de sa situation. La majorité des personnes rencontrées se représentent ou téléphonent pour connaître l'état de leur demande et bien souvent, faire état d'une aggravation de leur situation (expulsion effective, fin de l'hébergement chez des tiers, rupture conjugale ou familiale, problème de santé, absence de ressource, ...).

Hébergement actuel :

Saint Vincent de Paul : 3
Hébergé par un tiers : 9
Sans hébergement : 5
En attente d'expulsion
locative : 3

En conclusion / La mise en place d'un poste de référent territorial a rapidement révélé un besoin en matière d'hébergement sur le secteur des Trois Frontières.

La centralisation des demandes permet aux personnes sans solution d'hébergement de s'adresser à un interlocuteur unique ; ainsi, elles ne sollicitent plus toutes les institutions pour une prise en compte de leur condition.

Des réponses en matière d'hébergement pour les personnes isolées existent sur le secteur mais, faute d'accompagnement social, les situations en "file active" évoluent peu, générant une faible rotation sur un nombre de places comptées. Ce cas de figure est particulièrement prégnant sur les 6 places à l'ALT mises à disposition des CCAS des villes de St-Louis et Huningue.

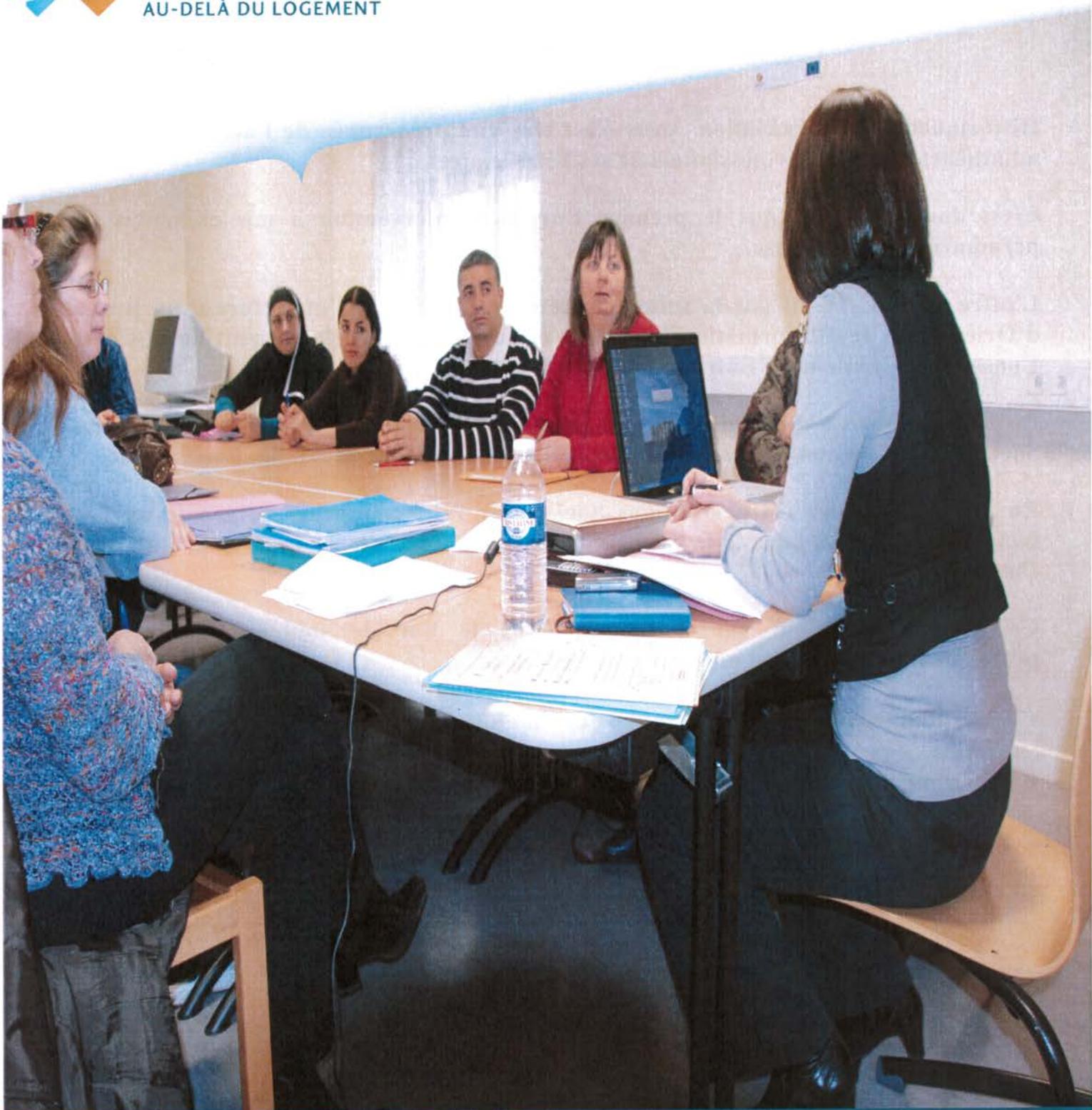
D'autre part, les actions de "prévention expulsion", dans les situations possibles de "raccrochage" entre bailleur et locataire, s'avèrent absentes. Nous observons sur le même sujet, une carence d'hébergement pour répondre aux situations des familles expulsées, sans solution de relogement.

/ Référents : Anne FOEHRLE, Patricia ACKERMANN, Véronique GUEDRA, Valérie KREMBEL, Céline FEIST, Nathalie VIDAL, Marina BONNISSENT, Christine MONA, Audrey FLOTAT, Céline FEIST, Roseline DUBOCAGE, Mélanie HIGY, Marie Thérèse ATANGANA, Laura GUYOT, Sabine CAUMONT, Patrick SCHWEBEL, Adlene CHOUALEB,

Avec la contribution de :



Emilie SIMONETTI, Assistante administrative
Özkan YILMAZ, Chef de service
Christian MARLIEN, Dirigeant
du Secteur Intervention Sociale



SECTEUR INITIATIVES / EMPLOI

Historiquement, l'Association Aléos s'est très vite préoccupée de l'accompagnement administratif, social, professionnel de ses bénéficiaires.

C'est donc dès 1952 que le premier Bureau d'Intervention a mis en œuvre des permanences à Mulhouse.

L'offre de services fut par la suite complétée, en 1975, par l'ouverture d'un Bureau d'Orientation et d'Information à Colmar et en 1993, par le lancement de la Cellule Conseil aux Créateurs d'Entreprises.

En 2004, le Bureau d'Orientation et d'Information devient le Service d'Interventions Sociales et Professionnelles, pour mieux refléter l'ensemble de ses missions.

En 2013, le Service d'Interventions Sociales et Professionnelles se scinde en deux secteurs complémentaires : le Secteur Intervention Sociale et le Secteur Initiatives Emploi.

Ce dernier intervient sur 4 thèmes dans le but de soutenir, conseiller et professionnaliser les personnes rencontrées via :

- **L'accompagnement vers l'emploi et la formation de demandeurs d'emploi,**
- **L'accompagnement de bénéficiaires du rSa créateurs d'entreprises,**
- **L'accès aux droits,**
- **La formation.**

L'accompagnement vers l'emploi et la formation

Présentation :

L'association Aléos développe des actions dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi et/ou la formation professionnelle sur les secteurs géographiques de la région mulhousienne et de la Ville d'Ensisheim d'une part et de Colmar et environs d'autre part. Ces actions ont pour objectif de permettre à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et/ou à la formation, tels que bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et demandeurs d'emploi :

- de bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé, d'informations et de conseils en rapport avec leurs difficultés et leur projet professionnel,
- de valider leur projet professionnel en fonction des réalités du marché de l'emploi,
- de lever certains freins périphériques d'accès à l'emploi tels que problèmes de logement, de garde d'enfants, de mobilité, de formation, ...,
- de progresser à leur rythme dans leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Ces actions sont menées dans le cadre de partenariats étroits avec le Fonds Social Européen, les services du Conseil Départemental du Haut-Rhin, les services de l'Etat (Préfecture du Haut-Rhin, Pôle Emploi, DIRECCTE Alsace, Caisse des Dépôts et Consignations, ...), les collectivités (Ville de Colmar, Ville de Mulhouse, Ville de Saint-Louis, Mulhouse Alsace Agglomération, Région Alsace, ...), ainsi qu'avec d'autres structures intervenant dans le domaine de l'accompagnement social et professionnel, telles que la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne, notamment dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Economique, Sémaphore, Réagir, Ciarem, Contact Plus, Manne Emploi, ...

Différentes problématiques peuvent donner lieu à un positionnement dans ce parcours :

- absence de formation initiale ou inadéquation de la formation aux besoins actuels des entreprises,
- absence d'expérience professionnelle,
- inadéquation du métier recherché ou des attentes salariales avec le marché de l'emploi,
- projet professionnel nécessitant une meilleure adaptation au marché du travail,
- difficultés personnelles freinant le retour à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, logement, endettement, santé, ...),
- absence de repères suffisants dans la recherche d'emploi,
- découragement, démotivation, ...,
- absence de réseau, ... etc...

Notre démarche : accompagner la personne dans l'objectif de l'armer le mieux possible pour faciliter son accès au marché de l'emploi en adaptant les questionnements, le rythme et la durée des entretiens et de l'accompagnement et en favorisant sa participation à des actions de remobilisation ou de formation.

En 2016, notre service a ainsi accompagné 887 personnes, dont :

- 32 personnes dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement de demandeurs d'emploi non bénéficiaires du rSa et domiciliés dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville à Colmar,
- 465 personnes dans le cadre du dispositif PLIE mis en œuvre sur le territoire de la région mulhousienne par la Maison de l'Emploi et de la Formation avec financement du FSE,
- 400 personnes bénéficiaires du rSa en partenariat avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Accompagnement socioprofessionnel des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du rSa dans le cadre du dispositif PLIE sur le secteur de Mulhouse et de la couronne mulhousienne

Finalité :

L'action a pour finalité de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver un emploi durable, c'est-à-dire d'une durée minimale de 6 mois ou d'obtenir une qualification.

L'insertion durable nécessite d'abord de lever les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en recherche d'emploi dont les difficultés (manque d'expérience, absence de qualification, longue période d'inactivité, représentation du monde du travail erronée, aucun projet professionnel, isolement social, histoire de vie déstructurante, problèmes de santé, mobilité et/ou disponibilité restreintes, barrière linguistique, ...) les exposent à une exclusion du marché de l'emploi, à travers :

- une prise en charge globale du bénéficiaire ;
- la conception d'un projet professionnel et un accompagnement personnalisé.

L'action s'est déroulée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. L'objectif visait à accompagner 90 personnes en file active sur l'année complète et par référent.

Modalités de mise en œuvre :

Entre le 01/01 et le 11/06/2016, l'accompagnement a été assuré par nos 2 référents historiques. A compter du 12/06/2016, 2 nouveaux référents ont rejoint l'équipe suivis, à compter du 03/10/2016, par une troisième personne permettant ainsi à l'équipe PLIE Aléos de passer de 2 à 5 référents au cours de l'année. Au rythme d'un entretien toutes les 2 à 3 semaines, chaque entretien dure en moyenne 50 minutes (moyenne globale - entretiens physiques et téléphoniques).

Le premier entretien a pour objet la présentation du PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique), du FSE (Fonds Social Européen), de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Mulhouse et de l'Association Aléos.

L'accompagnement est découpé en étapes de parcours qui permettent au bénéficiaire d'avancer pas à pas et de se sentir de plus en plus efficace dans ses démarches. Ces étapes sont décidées en commun entre le référent et la personne accompagnée et font l'objet d'une évaluation orale avant la mise en place de la suivante. La première de ces étapes consiste à réaliser un diagnostic socioprofessionnel de la situation de la personne et de valider son adhésion au dispositif d'accompagnement renforcé.

Un plan d'actions individualisé pour lever les freins à l'emploi est ensuite défini conjointement en fonction des informations collectées. Dès lors que la mobilisation du bénéficiaire est vérifiée, la construction d'un parcours jalonné de rencontres régulières, de soutiens lors des démarches et d'évaluations se met en place. Ce parcours s'appuie sur les compétences et aptitudes de la personne. Selon les difficultés à résoudre, le référent de parcours effectue les mises en relation avec les partenaires adéquats.

Quelques résidents Aléos sont accompagnés dans le cadre de ce dispositif. Leur accompagnement s'effectue en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux de l'Association qui traitent plus spécifiquement les difficultés périphériques, telles que demandes de CMU, de bilans de santé, d'aide alimentaire, d'accès au logement classique, ... Ce partenariat permet d'accompagner les personnes de façon plus efficace pour les aider à lever les freins d'accès à l'emploi.

Chiffres 2016 :

Au 01/01/2016, 156 personnes étaient accompagnées dans l'un des 2 portefeuilles PLIE Aléos, dont 71 femmes. Au cours de l'année, Aléos a obtenu les cofinancements de 3 postes PLIE supplémentaires sur le territoire de la région mulhousienne, portant de 2 à 5 son nombre de portefeuilles. Cette augmentation a permis à 309 personnes, dont 111 femmes, de démarrer un accompagnement PLIE Aléos en 2016. Sur la même période, 116 personnes en sont sorties.

Ce sont donc au total 465 personnes qui ont été accompagnées par 5 référents au cours de la période, dont 346 poursuivant leur accompagnement au 01/01/2017.

En 2016, suite à l'accompagnement mis en œuvre :

- 26 personnes ont retrouvé un emploi en CDI ou validé une période d'emploi supérieure à 6 mois en contrat CDD,
- 9 personnes ont repris une activité régulière en contrat d'intérim pendant plus de 6 mois consécutifs,
- 15 personnes ont repris une activité par le biais d'un contrat aidé,
- 2 personnes ont créé leur propre entreprise,
- 2 personnes ont obtenu une qualification professionnelle suite à une formation.

Au total, 54 personnes sur les 116 ayant bénéficié d'une sortie au cours de l'année (soit 46% des sorties) ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois ou obtenu une qualification.

40 % des bénéficiaires (185 personnes sur 465) de l'accompagnement en 2016 étaient des femmes. Une très grande majorité de ces personnes (un peu plus de 2 personnes sur 3) a entre 25 et 44 ans. Les personnes de 55 ans et plus ne représentent que 7 % des bénéficiaires. En termes de niveau d'instruction, plus d'une personne sur deux a un niveau VI ou Vbis et plus de 4 sur 5 ont un niveau inférieur au niveau IV. Les bénéficiaires sont en majorité demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires des minima sociaux.

Difficultés rencontrées :

Les profils des bénéficiaires de l'action ne correspondent pas ou peu aux offres d'emploi disponibles sur notre territoire. Beaucoup ont des difficultés de mobilité qui se manifestent par l'absence de permis de conduire, de véhicule ou le refus de se déplacer en dehors de leur cercle de référence trop souvent restreint à la commune voire même au quartier de résidence.

Bien qu'il existe des opportunités d'emploi et de formation en Allemagne, très peu de bénéficiaires s'y intéressent, la plupart ne maîtrisant absolument pas l'allemand ou n'envisageant de travailler à l'étranger qu'en Suisse, attirés par des salaires plus importants, sans réaliser que leur profil ne correspond pas aux attentes du marché de l'emploi suisse.

L'inadéquation des formations et expériences aux besoins actuels des entreprises et le faible niveau de qualification et de motivation à se former compliquent encore l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires de l'action. Le travail sur les motivations et les perspectives d'emploi est essentiel.

Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle des bénéficiaires du rSa en recherche d'emploi

Finalités :

Les différentes actions mises en œuvre ont pour objectif de permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un emploi ou à une formation. L'insertion professionnelle nécessite avant tout de lever les freins et obstacles auxquels sont confrontées les personnes en recherche d'emploi. Ces freins peuvent être variés :

- les freins directement liés à l'emploi : manque d'expérience, absence de qualification ou qualification obsolète, manque de vision réaliste du monde du travail suite à une longue période d'inactivité, mais aussi après avoir passé de longues années dans une même entreprise, absence de projet professionnel.
- les freins connexes ou périphériques : problèmes de santé, barrière de la langue, manque de mobilité, disponibilités horaires restreintes, problèmes de logement, ...

Tous ces freins exposent les demandeurs d'emploi à une exclusion durable du marché de l'emploi. Il est donc important qu'ils soient travaillés et réglés pour permettre une prise de poste dans les meilleures conditions possibles et avec les meilleures chances de durabilité.

Modalités de mise en œuvre :

L'accompagnement est assuré par nos 4 référents au rythme d'au moins un entretien par mois voire toutes les 2 à 3 semaines selon les types d'accompagnement. Chaque référent est en charge d'un type d'accompagnement spécifique sur un territoire (Espace Insertion Nord, Espace Insertion Sud, quartiers Politique de la Ville de Colmar) permettant d'adapter au mieux les thèmes abordés au profil des bénéficiaires. Ces 3 types d'accompagnement sont :

- L'accompagnement Préparation à l'Emploi et la Formation (hors PLIE) : réservée aux bénéficiaires du rSa vivant sur le territoire de l'Espace Insertion Nord, cette action est cofinancée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen. Elle permet à des personnes de bénéficier non seulement d'un accompagnement vers l'emploi et la formation, mais aussi d'un soutien dans leurs démarches administratives afin de lever les freins sociaux d'accès à l'emploi (problèmes de logement, de garde d'enfants, de mobilité, ...).

- L'aide à l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de Colmar non bénéficiaires du rSa : cette action cofinancée par la Ville de Colmar et la Préfecture du Haut-Rhin est réservée à des personnes domiciliées dans les quartiers prioritaires de la Ville de Colmar. Elle permet à ces personnes non bénéficiaires du rSa de bénéficier d'un accompagnement renforcé semblable à celui proposé précédemment.

- L'Accompagnement Placement Emploi : cette action est cofinancée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen. Elle est réservée aux bénéficiaires du rSa, qualifiés et/ou disposant d'une expérience professionnelle réussie de moins de 2 ans, disponibles immédiatement pour reprendre une activité et dont les freins d'accès à l'emploi ont d'ores et déjà été levés. Elle est réalisée sur les territoires de l'Espace Insertion Nord (Colmar et environs) et de l'Espace Insertion Sud (région mulhousienne).

Le premier entretien a pour objet la présentation des modalités d'accompagnement dans le cadre des différentes conventions de financement, notamment avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin, le Fonds Social Européen, la Préfecture du Haut-Rhin et la Ville de Colmar.

L'accompagnement et ses différentes étapes sont adaptés à la situation particulière de chaque personne. Chaque parcours est différent et demande à nos conseillers de grandes qualités d'écoute et d'adaptabilité. Les premiers entretiens permettent la réalisation d'un diagnostic socioprofessionnel de la situation de la personne, à partir duquel le référent et la personne accompagnée définissent ensemble un plan d'actions individualisé pour atteindre les objectifs définis et lever les freins à l'emploi.

Chiffres 2016 :

Trois actions d'accompagnement de personnes en recherche d'emploi et/ou formation se sont déroulées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 sur le territoire de Colmar et environs :

Action de Préparation à l'Emploi et la Formation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (PEF Colmar) :

Cette action a été mise en œuvre à compter de mai 2014 dans le cadre d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin permettant la mise en place de 0.5 ETP d'accompagnement renforcé. En 2015, pour répondre aux besoins d'accompagnement des bénéficiaires du rSa vivant sur le territoire de l'Espace Insertion Nord, le Conseil Départemental a validé une augmentation du nombre des places d'accompagnement permettant la mise en place de 1ETP. Cette action bénéficie d'un cofinancement par le Fonds Social Européen et vise à favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active soumis à droits et devoirs par la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant à la fois de :

- travailler et valider le projet professionnel des personnes,
- lever les freins d'accès à l'emploi,
- mettre en place les outils nécessaires à la réalisation du projet tels qu'une formation professionnelle, des périodes d'immersion en entreprise, la rédaction de CV et lettres de motivation, un accompagnement à la recherche et au décryptage d'offres d'emploi, etc...

146 personnes, dont 77 femmes ont été accompagnées au courant de l'année 2016. Sur ces 146 personnes, 122 personnes, soit 84 % des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac. 83 personnes sont sorties du dispositif d'accompagnement renforcé. Parmi elles, 18 (12 femmes et 6 hommes) ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois.

Accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et n'entrant pas dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental :

L'accès à cet accompagnement spécifique est réservé aux personnes sans emploi, demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires de minima sociaux hors Revenu de Solidarité Active ou ayant une activité professionnelle réduite.

32 personnes, dont 17 femmes ont été accompagnées au courant de l'année 2016 dans le cadre de cette action, qui s'est caractérisée par la prise en compte des problèmes présentés par le bénéficiaire et ceux identifiés par le référent, qu'ils soient directement liés à la recherche d'emploi ou connexes à l'emploi et au maintien dans l'emploi.

Sur les 32 personnes accompagnées en 2016, 26 personnes, soit 81 % des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac et 53 % avaient entre 25 et 44 ans.

Action d'Accompagnement Placement Emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active :

Cette action a été mise en œuvre à compter de mai 2015 dans le cadre d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin permettant la mise en place de 2 ETP d'accompagnement renforcé. Cette action bénéficie d'un cofinancement par le Fonds Social Européen et vise à favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active soumis à droits et devoirs par la mise en place d'un accompagnement renforcé pour des personnes, dont les freins d'accès à l'emploi sont déjà levés et qui sont qualifiées et/ou expérimentées dans leur métier cible.

Entre 2016, 221 personnes, dont 60 femmes, ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif. Sur ces 221 personnes, 149 personnes, soit 67 % des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac. 139 personnes sont sorties du dispositif d'accompagnement renforcé, dont 60 (18 femmes et 42 hommes) au motif qu'elles avaient retrouvé un emploi de plus de 6 mois.

Difficultés rencontrées :

La baisse du nombre d'offres d'emploi sur le marché du travail contribue à une plus forte concurrence entre les candidats. Nos bénéficiaires sont d'autant plus confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle, que beaucoup d'entre eux connaissent des freins périphériques qui augmentent la durée de leur période d'inactivité et donc, leur durée d'inscription à Pôle Emploi.

Le référent est amené à conseiller et soutenir le participant sur certaines de ses difficultés, et à l'orienter vers les professionnels compétents si besoin. Cela peut prendre du temps, notamment s'il est nécessaire de mettre en place des étapes intermédiaires telles que l'inscription en formation (savoirs de base, FLE, stages de validation de projet, ...). Les bénéficiaires mettent plus de temps à intégrer ce type d'action, ce qui recule d'autant plus leur insertion professionnelle.

La question de la mobilité est particulièrement préoccupante pour une majorité de personnes accompagnées. Le coût élevé et la durée d'obtention du permis, voire même leur niveau de langue trop faible pour accéder aux cours de code notamment, en décourageant beaucoup. Leur recherche d'emploi est donc limitée à la zone desservie par les transports en commun. Lorsque les personnes sont dépendantes des transports en commun, cela restreint d'autant plus le nombre d'offres auxquelles elles peuvent prétendre, notamment quand les horaires de travail proposés sont décalés (prise de poste ou fin de poste tôt le matin ou tard le soir). Toutefois, même les bénéficiaires possédant un permis de conduire valide peuvent connaître des problèmes de mobilité, du fait, entre autres, de leurs faibles ressources rendant difficile la possession et l'entretien d'un véhicule.

Plusieurs bénéficiaires sont prêts à se déplacer en bicyclette, mais cela peut freiner nombre d'employeurs qui leur préféreront un candidat disposant du permis et d'un véhicule, puisque la conjoncture leur permet de sélectionner parmi un choix plus vaste de profils.

Notre rôle est aussi de leur apporter les conseils adéquats pour qu'ils parviennent à davantage de mobilité, notamment en les orientant vers les structures adaptées (crédits ou financements destinés au code et au permis de conduire, structures de location de véhicules à faible coût pour des publics en difficulté, ...) ou en les rassurant sur d'autres options (train, bus, covoiturage, ...).

Accompagnement à la création / reprise d'entreprises

Cellule « Conseil aux Créateurs/repreneurs d'Entreprises :

L'action consiste à proposer un accompagnement individualisé à toute personne en processus de création ou reprise d'une entreprise afin de lui permettre de :

- surmonter au mieux les obstacles de tous ordres qui pourraient se présenter à elle entre l'idée du projet et le lancement effectif de l'activité, voire même, si la personne le souhaite, au cours de la vie de l'entreprise,
- se confronter aux réalités quotidiennes et se préparer aux rôles et responsabilités de chef d'entreprise,
- s'assurer de la viabilité économique et de la faisabilité technique et juridique de son projet,
- mettre en œuvre toutes les démarches permettant l'aboutissement du projet et la création effective de l'entreprise,
- favoriser la pérennisation de l'activité après sa création,
- favoriser la création d'emploi dans les entreprises créées.

L'action est ouverte à toute personne de plus de 18 ans, hommes et femmes, souhaitant créer ou reprendre une entreprise et vivant dans le département du Haut-Rhin. Les personnes de moins de 26 ans, les personnes d'origine étrangère, les demandeurs d'emploi ainsi que les bénéficiaires des minima sociaux sont prioritaires pour l'accès à l'action. Il n'y a pas de circuit type d'accès à l'action : les personnes peuvent se présenter spontanément comme elles peuvent être orientées par des partenaires de l'Association (Pôle Emploi, Missions locales, structures d'insertion, Chambres consulaires, etc...).

Au terme de 25 années d'existence, cette action s'est arrêtée totalement en 2016. Nous poursuivons cependant une action d'accompagnement des créateurs d'entreprises bénéficiaires du rSa, afin de les aider dans le développement de leurs activités.

CitésLab, réseau d'amorçage de projets :

Le dispositif CitésLab intervient en amont de la création pour aider les potentiels porteurs de projets dans la définition/validation de leur idée. Il s'agit d'un dispositif qui entre dans le cadre de la Politique de la Ville. Les porteurs reçus peuvent être issus ou vouloir implanter leur projet dans un des quartiers labellisés Politique de la Ville.

Le dispositif CitésLab intervient dans le processus d'amorçage de projets à la création d'activités dans les quartiers sensibles. L'émergence comprend notamment des activités de détection/sensibilisation et d'amorçage.

L'action consiste à repérer celles et ceux qui ont des idées de création d'activités, à les aider à passer du stade de l'idée au stade du projet et à les orienter vers les structures adaptées pour l'accompagnement de leur projet. Cette mission passe par les actions suivantes :

- Une action de communication : il s'agit d'informer les habitants, les créateurs désireux de s'implanter sur le quartier, les prescripteurs et les institutions de la présence d'un outil de proximité et des services qu'il propose. Les outils traditionnels de communication (flyers, affiches, logos, rencontres) sont utilisés.

- Une action de repérage et de détection : il s'agit de repérer les habitants du quartier motivés par la création, quel que soit leur degré d'avancement dans leur projet ; pour ensuite mener une véritable réflexion sur la transition des activités informelles vers le secteur marchand légal.
- Une action d'amorçage : il s'agit de mobiliser les besoins et les capacités d'un habitant vers et autour d'un projet, de passer du stade de l'intérêt d'entreprendre à celui de porteur de projet. Celui-ci sera donc en capacité de définir, de façon précise, son projet et sa stratégie d'entreprendre.
- Une action de relais et de coaching : cette fonction permet d'être le lien entre la demande et l'offre d'accompagnement ou de financement, afin de suivre et d'orienter le porteur de projet vers le bon interlocuteur.

Le projet repose également sur des partenariats approfondis avec l'ensemble des acteurs de l'aide à la création d'entreprises. Le rôle du chargé de projet CitésLab consiste à faire émerger un potentiel de porteurs de projets dans les quartiers et de passer le relais dans de bonnes conditions aux conseillers des réseaux d'accompagnement présents sur le territoire.

Le dispositif CitésLab Mulhouse bénéficie d'un cofinancement Caisse des Dépôts et Consignations, Fonds Social Européen et Politique de la Ville par le biais de la Préfecture du Haut-Rhin.

En 2016, le travail de communication autour de l'action et les initiatives partenariales régulières, notamment avec l'ADIE et PlanetAdam pour les forums et journées de la Créa, mais aussi avec Réagir pour la mise en place de permanences, ont permis à un grand nombre de personnes d'obtenir les informations nécessaires à la définition de leurs projets de création/reprise d'entreprise.

Le portage de cette action réalisé par Aléos s'est achevé au 30/06/2016 après 3 années de convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Accompagnement à l'Entrepreneuriat Individuel des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active :

Cette action a démarré en juin 2015 suite à la création de plusieurs postes sur le département, spécifiquement consacrés à l'accompagnement de bénéficiaires du rSa créateurs d'entreprise dans toutes les démarches liées au développement de leur activité d'entrepreneur. Cette action bénéficie d'un cofinancement du Conseil Départemental du Haut-Rhin et du Fonds Social Européen et s'est poursuivie tout au long de l'année 2016.

En 2016, Aléos a ainsi accompagné dans ce dispositif 167 personnes, dont 35 femmes. Les personnes accompagnées dans ce dispositif sont dans leur grande majorité des hommes (79 %), dans la tranche d'âge des 25-44 ans et dont le niveau de qualification est inférieur au BAC dans 71 % des cas (119 personnes).

Dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement, l'objectif est de bénéficier de conseils personnalisés adaptés à leur situation de bénéficiaire du rSa dans le but, soit de viabiliser économiquement l'entreprise créée et permettre ainsi au chef d'entreprise de vivre de son activité, soit d'accorder au porteur la possibilité de fermer son entreprise dans les meilleures conditions, tout en préparant ses recherches d'emploi et sa réorientation vers un accompagnement adapté à ses nouveaux projets.

Accès aux droits

L'action consiste à agir en interface, afin de faciliter la connaissance et l'exercice des droits et obligations des populations étrangères ou d'origine étrangères et de lutter contre l'exclusion et la discrimination à travers l'information sur les différentes réglementations, les conseils, l'orientation et par une médiation neutre et objective basée sur la double connaissance des populations d'origine étrangère, de leur trajectoire, de leur culture et du fonctionnement des institutions et de la législation.

L'action consiste donc à mener un travail d'information, de médiation, d'explication et de conseils à destination d'un public perdu face aux procédures administratives et méconnaissant ses droits. Elle permet, principalement à des personnes issues de l'immigration ou ne sachant ni lire ni écrire le français, de faciliter leur connaissance des droits et obligations ainsi que leur accès aux services publics.

En 2016, les interventions demandées concernaient les domaines suivants :

- titres de séjour ou naturalisation,
- regroupement familial ou réunification familiale,
- accès et droits à la retraite,
- accès et droits à la Sécurité sociale,
- accès et droits aux prestations familiales,
- difficultés juridiques,
- impôts,
- lecture, explication et rédaction de courriers.

Pour les personnes qui savent lire et écrire le français, l'action consiste à leur apporter les informations et conseils afin qu'elles soient en capacité de solutionner seules leurs problèmes avec les services compétents pour traiter leur demandes.

Pour les personnes ayant des difficultés dans la lecture et l'écriture du français, l'action a consisté à leur expliquer les documents et les renseigner sur les suites à donner.

Il faut souligner que la plupart des demandes sont faites suite à une méconnaissance des procédures et à une forte crainte de ne pas faire correctement et ainsi se mettre encore plus en difficulté.

Formation

Aléos dispose d'un agrément OF (Organisme de Formation) qui lui permet de construire des formations adaptées aux besoins des entreprises et pouvant être prises en charge par les OPCA. A ce jour, ce type de prestations n'est pas encore très développé. En 2016, nous avons poursuivi une action initiée en 2013 en partenariat avec la Maison de l'Emploi et la Formation du Pays de la Région Mulhousienne à destination des personnes accompagnées dans le cadre du dispositif PLIE.

Coaching « Améliorer son savoir-faire relationnel pour favoriser son parcours d'insertion et son employabilité » :

L'opération est réalisée sous forme d'ateliers collectifs de 10 personnes maximum et d'entretiens individuels. Chaque participant bénéficie de 12 ateliers collectifs de 3 heures répartis sur 4 semaines, soit 3 par semaine en moyenne. Chaque semaine, les participants bénéficient d'un entretien individuel de 45mn, soit un total de 3h d'entretiens individuels par participant.

Les objectifs des 12 ateliers collectifs de 3 heures visent à :

- renforcer l'identification des potentiels et des capacités personnelles, permettant la mise en perspective de nouvelles pistes d'orientation professionnelle,
- renforcer les capacités des participants à communiquer positivement sur eux-mêmes, notamment durant un entretien de recrutement, et à se fixer des objectifs réalistes,
- remobiliser les participants dans leurs parcours d'accompagnement, d'orientation et d'insertion,
- améliorer l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle de femmes et d'hommes confrontés à une exclusion durable du marché du travail par une valorisation de l'image d'elles-mêmes et une amélioration du niveau d'estime de soi des personnes accompagnées, par une valorisation de leurs potentiels, de leurs capacités, de leurs compétences professionnelles et leurs qualités personnelles, par la levée de certains freins comportementaux.

Les objectifs des 4 entretiens individuels par participant sont :

- reprise de situations positives et négatives vécues en collectif,
- travail sur les freins individuels détectés lors des ateliers collectifs,
- liens avec les référents socioprofessionnels prescripteurs.

Les 3 premiers ateliers sont destinés à faire le point sur les projets professionnels de chacun. Ils permettent également de souligner l'importance de bien se connaître soi-même, ses qualités, ses défauts, ses compétences, son parcours de formation, son parcours professionnel, ... Ils incluent un atelier Photolangage pour souligner les aspirations profondes de chaque participant en matière de motivation au travail.

A partir du 4^{ème} atelier, les participants passent des entretiens de recrutement filmés. Ces simulations sont réalisées à partir du vrai projet professionnel de chaque personne et de véritables offres Pôle Emploi. A l'issue de chaque simulation, le candidat et l'ensemble du groupe sont amenés à s'exprimer sur les points positifs et les axes de progrès devant être travaillés.

L'action se caractérise par la prise en compte des difficultés présentées par les bénéficiaires ou relevées par l'animatrice au cours des 12 ateliers collectifs et des 4 entretiens individuels par participant. La majorité des ateliers collectifs (9/12) ont permis des mises en situation d'entretiens de recrutement filmées et analysées collectivement.

Ces simulations ont servi de support pour aborder tous les thèmes liés au recrutement (attentes des entreprises, mise en valeur de son parcours et de ses compétences, modalités de contrats, etc...), à la communication verbale et non verbale, à sa qualité ainsi qu'au comportement, notamment en milieu professionnel.

En 2016, l'« Action Savoir-être Employabilité » a été mise en œuvre dans le cadre de l'accompagnement de demandeurs d'emploi bénéficiaires du Plan Local d'Insertion par l'Economique.

Cette prestation a bénéficié d'un cofinancement de la Préfecture du Haut-Rhin et du Fonds Social Européen dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne.

Le public cible est constitué de toute personne accompagnée dans le cadre du PLIE de la Région Mulhousienne domiciliée dans un quartier prioritaire Politique de la Ville de la M2A, ayant besoin de prendre du recul face aux difficultés récurrentes qu'elle rencontre dans le cadre de ses recherches d'emploi et de s'ouvrir à d'autres perspectives.

Evaluation :

Tous les participants à ces ateliers ont reconnu l'intérêt des simulations vidéo, voyant finalement là le moyen d'identifier leurs difficultés et erreurs de communication. La majorité d'entre eux s'est sentie redynamisée et plus confiante pour ses futures recherches d'emploi. Les ateliers leur ont également permis de mieux comprendre les attentes et priorités des employeurs en matière de recrutement. La présentation de la situation du marché de l'emploi réel avec la multitude des candidats et la diminution du nombre d'offres a également permis aux participants de relativiser leurs difficultés et de mieux appréhender l'importance de se mettre en valeur. La dynamique de groupe est très intéressante pour les participants : elle leur permet de prendre conscience que d'autres personnes vivent les mêmes difficultés et d'identifier leurs atouts grâce au regard et au retour des autres participants.

Béatrice CAUDRELIEZ
Dirigeant du Secteur Initiatives/Emploi

Nomenclature des Principaux Sigles Utilisés

A.A.H.	: Allocation Adultes Handicapés
A.C.S.	: Aide au paiement d'une Complémentaire Santé
A.C.T.	: Appartement de Coordination Thérapeutique
A.D.I.E.	: Association pour le Droit à l'Initiative Economique
A.D.I.L.	: Association Départementale d'Information sur le Logement
A.H.I.	: Accueil, Hébergement, Insertion
A.L.T.	: Allocation Logement Temporaire
A.L.S.A.	: Association pour le Logement des Sans-Abri
A.N.A.H.	: Agence Nationale de l'Habitat
A.P.A.	: Allocation Personnalisée d'Autonomie
A.S.	: Assistante Sociale
A.S.L.L.	: Accompagnement Social Lié au Logement
B.B.C.	: Bâtiment Basse Consommation
B.R.S.A.	: Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active
C.A.O.	: Centre d'Accueil et d'Orientation
C.A.R.S.A.T.	: Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
C.C.A.S.	: Centre Communal d'Action Sociale
C.D.D.	: Contrat à Durée Déterminée
C.D.I.	: Contrat à Durée Indéterminée
C.E.R.	: Contrat d'Engagement Réciproque
C.E.S.F.	: Conseiller(ère) en Economie Sociale et Familiale
C.H.R.S.	: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.I.A.R.E.M.	: Centre d'Information et d'Aide à la Recherche d'Emplois
C.M.U.	: Couverture Maladie Universelle
C.P.A.M.	: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
C.T.S.A.	: Commission Territoriale de Solidarité Active
C.P.H.	: Centre Provisoire d'Hébergement
D.D.C.S.P.P.	: Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
D.I.R.E.C.C.T.E.	: Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
E.H.P.A.D.	: Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
E.T.P.	: Emploi/Equivalent Temps Plein
F.L.E. / F.L.I.	: Français Langue Etrangère / Français Langue d'Intégration
F.R.I.P.	: Fiche de Recueil d'Information Préoccupante
F.S.L.	: Fonds de Solidarité pour le Logement
I.D.E.	: Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat
I.S.T.	: Infection Sexuellement Transmissible
L.A.M.	: Lits d'Accueil Médicalisés
L.C.T.S.	: Loyer Conventionné Très Social
L.H.S.S.	: Lits Halte Soins Santé
M.2.A.	: Mulhouse Alsace Agglomération
M.E.F.	: Maison de l'Emploi et de la Formation
O.F.F.I.	: Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
O.P.C.A.	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé
O.F.P.R.A.	: Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
O.P.C.A.	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé
P.E.F.	: Préparation à l'Emploi et la Formation
P.L.I.E.	: Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
P.L.A.I.	: Prêt Locatif Aidé d'Intégration
R.S.A.	: Revenu de Solidarité Active
S.I.A.O.	: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.UR.SO	: Service d'URgence Sociale
T.R.O.D.	: Test Rapide d'Orientation Diagnostique
V.I.H.	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

Adresses / Référence 2017

Siège

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 03 89 33 37 77 > Fax : 03 89 33 37 73 > E-mail : contact@aleos.asso.fr > Site : www.aleos.asso.fr

Président :	Gérard UNFER
Directeur de l'Association :	Loïc RICHARD
Directeur Administratif et Financier :	Hervé NARTZ
Responsable Contrôle gestion et S.I. :	Arnaud DIENN

Pôle Patrimoine Sécurité

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Dirigeant de Pôle :	Eric MEYER	Tél. 03 89 33 37 70
Développement :	Jean-Luc OREFICE	Tél. 03 89 33 37 69
	Guillaume FISCHMEISTER	Tél. 03 89 33 37 74

Secteur Logement

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Dirigeant de Secteur :	Stéphane SCHNEIDER	Tél. 03 89 33 37 71
Développement/Qualité :	Ali KHIDER	Tél. 03 89 33 37 63

Foyers et Résidences Sociales :

<i>Mulhouse</i>	Les Capucines Nuno SIMOES	1 rue du Bourg - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 42 20 30
	Les Cigognes Nuno SIMOES	27 bld Stoessel - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 42 20 30
	L'Ecluse André PFLIEGER	4 rue de l'Ecluse - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 52 33 41
	La Rochelle Benoît BARRE	18 rue Jean Grimont - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 57 23 35
	Les Romains Benoît BARRÉ	173 rue des Romains - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 32 44 78
	Le Touring André PFLIEGER	10 rue du Moulin - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 36 82 26
	Vauban Christian JONCZYK	124 rue Vauban - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 56 98 51
<i>Illzach</i>	Le Ginkgo Régine LESCAUT-Patrick SCHUBERT	21 rue Victor Hugo - 68110 ILLZACH	Tél. 03 89 31 92 22
<i>Riedisheim</i>	Albert Schweitzer Christian JONCZYK	6 rue de la Charité - 68400 RIEDISHEIM	Tél. 03 89 61 76 55
<i>Cernay</i>	Le Vieil Armand Nuno SIMOES	81 av. Charles de Gaulle - 68700 CERNAY	Tél. 03 89 75 46 23
<i>Saint-Louis</i>	Le Rhône Diane GONZALEZ	73 rue du Rhône - 68300 ST-LOUIS	Tél. 03 89 69 74 89
	La Régio Diane GONZALEZ	1 bis place de la Gare - 68300 ST-LOUIS	Tél. 03 89 67 43 48
<i>Ottmarsheim</i>	Les Iris Régine LESCAUT-Patrick SCHUBERT	18 rue des Iris - 68490 OTTMARSHEIM	Tél. 03 89 26 05 30

Secteur Intervention Sociale

124 rue Vauban > 68100 MULHOUSE > Tél. 03 89 36 90 88 > Fax : 03 89 36 90 80

Dirigeant de Secteur :	Christian MARLIEN	Tél. 03 89 36 90 82
Responsable de l'Action Sociale :	Özkan YILMAZ	Tél. 03 89 56 91 22

Secteur Santé (LHSS / ACT / PLATEFORME SANTE) :

Dirigeant de Secteur :	Claudine NAEGELEN	Tél. 03 89 57 53 51
------------------------	-------------------	---------------------

Secteur Initiatives / Emploi

17 rue Louis Pasteur > 68100 MULHOUSE > 03 89 36 82 18 > Fax : 03 89 66 43 79

Dirigeant de Secteur :	Béatrice CAUDRELIEZ	Tél. 03 89 36 82 24
------------------------	---------------------	---------------------

Rapport d'activité 2016

Patricia ACKERMANN-PANIGOT, Marie-Thérèse ATANGANA-MENGUE, Anne-Claude BAGNOLINI, Benoît BARRÉ, Nurdin BASIC, Mélissa BATISSE, Benaouda BENLAKEHAL, Ludovic BEYSANG, Michel BEYSANG, Marie-Christine BIEHLMANN, Anaïs BLONDE, Marina BONNISSANT, Philippe BOSSHARD, Habib BOUCHIBA, Abdel Hakim BOUZID, Dominique BRIOT, Célia BUDER, Nathalie CALLET, Christel CAPELLE, Océane CARTERON, Béatrice CAUDRELIEZ, Sabine CAUMONT, Necmi CEVIK, Adlène CHOUALEB, Marie-Paule DAUPEYROUX, Jacky DAVID, Arnaud DIENN, Roseline DUBOCAGE, Kévin DUMOUSSEAU, Hassan EL FAKIR, Hervé EMMELIN, Fabrice FAMA, Stéphane FEHR, Céline FEIST, Agnès FIMBEL, Guillaume FISCHMEISTER, Audrey FLOTAT, Anne FOEHRLE, Cathy FREYBURGER, Mike GARRIGA, Fabrice GERBER, Alain GHOLAM, Luca GIARDINA, Diane GONZALEZ, Véronique GUEDRA, Nasira GUEHAMA, Laura GUYOT, Barbara HANNAUER, Marie-Violette HERNANDEZ, Mélanie HIGY, Bernard HUBINET, Bertrand JACOBY, Hugues JOLY, Christian JONCZYK, Christiane KAMMERER, Véronique KENNER, Ali KHIDER, Candy KIRCHDOERFFER, Céline KLEIN, Fabienne KOEHL, Valérie KREMBEL, Michel LAMBERT, Florence LAUREY, Régine LESCAUT, Emilie LOUIS, Micheline LUNARDI, Christian MARLIEN, Sarah MAUCHER, Bryan MEYER, Eric MEYER, Gabrielle MEYER, Thierry MEYER, Audrey MEYER-JAEGLY, Agnès MILLI, Christine MONA, Claudine NAEGELEN, Hervé NARTZ, Jean-Luc OREFICE, Marion ORTIS, André PFLIEGER, Marina PIAS, Christian PIPOZ, Diane PISELLI, Loïc RICHARD, Laetitia RIGONI, Fabienne ROSERDERES, Aurélie ROSSI, Jessica ROUVIERE, Omar SAIDY, Hélène SAUTER, François SCHELLINGER, Isabelle SCHELLINGER, Lorane SCHLUTTER, Stéphane SCHNEIDER, Patrick SCHUBERT, Patrick SCHWEBEL, Anna-Rosa SIMAO, Nuno SIMOES, Emilie SIMONETTI, Isabelle STENTZ, Jean-Marie STUDER, Abdelmalek TAMRABET, Christelle TAVOLIERI, Dahbia THIEL, Gérard UNFER, Arminda VAZ, Sylvie VERNAGALLO, Nathalie VIDAL, Gilbert WENZLER, Özkan YILMAZ